



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION (FASEG)



Mémoire présenté en vue d'obtenir les crédits associés au diplôme de
**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES ET
DE GESTION**

FILIERE : GESTION

SPECIALITE : COMPTABILITE AUDIT ET CONTROLE DE GESTION

7^{ème} promotion

THEME

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE D'UNE
ENTREPRISE INDUSTRIELLE : CAS DE
L'INDUSTRIE BENINOISE DES PLASTIQUES
(IBP SARL)

Présenté par :

GBENOU A. ETIENNE

&

MEDEGOUN A. FRANCINE

Tuteur de stage

M. LANDE LALY Justin
chef service comptabilité

Maitre mémoire

Dr Patrice AGOSSOU
enseignant à la FASEG

Année académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT

**LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION N'ENTEND DONNER NI APPROBATION, NI
IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE
MEMOIRE. CES OPINIONS SONT CONSIDEREES
COMME PROPRES A LEURS AUTEURS**

DEDICACE

Dédions ce présent travail :

- à mes parents MEDEGOUN D. Sylvère et METON Edwige pour tous les sacrifices consentis pour que j'obtienne ce diplôme et aussi à mes frères et sœurs pour leur soutien.
- à mon père spirituel Abbé TOSSA Roland pour toutes ses prières en mon intension

MEDEGOUN Francine A.

DEDICACE

Dédions ce présent travail :

- à mes parents GBENOU Marcellin et AHOUANDJINOUE Madeleine pour tous les sacrifices consentis pour que j'obtienne ce diplôme et aussi à mes frères et sœurs pour leur soutien.
- à ma marâtre VIWANOU Louise et à mes frères

GBENOU A. Etienne

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes nous ont aidés dans la réalisation de ce mémoire. Nous tenons à renouveler nos sincères remerciements, particulièrement :

- ✓ au doyen de la FASEG IGUE Charlemagne, Pr agrégé en sciences économique et au Vice doyen Dr Théophile WOTO ;
- ✓ au Docteur en sciences de gestion Patrice-Aimé AGOSSOU, notre maître de mémoire qui a accepté facilement et avec conviction de conduire ce travail ;
- ✓ à Mr SAÏZONOU Magloire, PDG de l'IBP pour nous avoir accordé ces trois mois de stage au sein de sa structure ;
- ✓ à Mr LANDE LALY Justin, chef services de la comptabilité et des ressources humaines, notre maître de stage qui a manifesté sa disponibilité en nous encadrant durant ces trois mois de stage malgré ses multiples occupations ;
- ✓ à tous les Enseignants de la FASEG qui se sont employés pour notre formation, sans oublier le personnel administratif ;
- ✓ à tout le personnel de l'IBP; Mr Eugène, Mr George, Mr Yao ;
- ✓ à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à notre formation et à la réalisation de ce mémoire ;
- ✓ aux membres de jury pour leur critique et apport.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

Sigle	Définitions
AC	Actif circulant
AF	Auto Financement
AI	Actif Immobilisée
ACT	Actif à Court Terme
BFR	Besoin en Fond de Roulement
CA	Chiffre d'affaires
CAF	Capacité d'Auto Financement
CAFG	Capacité d'Auto Financement Globale
CE	Charge d'Exploitation
CAPRO	Capitaux Propres
CEtr	Capitaux Etrangers
DF	Dettes Financières
DCT	Dette à Court Terme
EBIT	Earnings Before Interest and Taxes
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ETE	Excédent de Trésorerie d'Exploitation
ETOG	Excédent de Trésorerie sur Opération de Gestion
ETOIF	Excédent de Trésorerie sur opération d'investissement et de financement
FITREX	Flux Interne de Trésorerie d'Exploitation
FRN	Fond de Roulement Net
FF	Frais Financiers
FP	Fond Propres
H.A.O	Hors Activité Ordinaire
RCR	Ratio de capacité de remboursement
RAF	Ratio Auto Financement
RN	Résultat Net
ROE	Return On Enquiry
ROI	Return On Investment
ROS	Return On Sales
RS	Ressource Stable
SARL	Société A Responsabilité Limité
SWOT	Strengths ,Weaknesses, Opportunities, Threats
PC	Passif Circulant

T	Taux d'Impôt
TA	Trésorerie Actif
TP	Trésorerie Passif
TAFIRE	Tableau Financier des Ressources et Emplois
TN	Trésorerie Nette
VA	Valeur Ajoutée
VD	Valeur Disponible
VR	Valeur Résiduelle

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

NUMERO	INTITULES	PAGES
1	Critère de validation de l'hypothèse 1	30
2	Critère de validation de l'hypothèse 2	31
3	Compte de résultat exercice 2013 à 2015	a
4	Evolution de la performance de la société 2013 2015	33
5	Indicateur de croissance et de défaillance	35
6	Bilan financier condensé	37
7	Ratio de structure du passif 2013 – 2015	38
8	Ratio de structure de l'actif 2013-2015	39
9	Agrégats d'équilibre financier(en 10 milliers FCFA)	40
10	Evaluation de la CAFG par la méthode descendante	41
11	Evolution des ratios d'endettement 2013-2015	42
12	Evolution des flux de financement 2013-2015	43
13	Evolution des ratios traditionnels de liquidité	44
14	Evolution des soldes de trésorerie 2013-2015	45
15	Tableau de FITREX de 2013 à 2015	47
16	Graphiques	c

RESUME

La présente étude tente d'apprécier empiriquement la situation financière de l'Industrie Béninoise de Plastique par l'analyse des éléments du bilan et l'évaluation de sa performance. Pour ce faire, une enquête a été menée au sein de l'entreprise et les résultats font état du non-respect de la règle de l'équilibre financier à cause de la mauvaise gestion des composantes du BFR et d'une faible rentabilité financière due à la place des dettes dans sa gestion. Ainsi, deux hypothèses ont orienté nos recherches et ont servi de base à notre étude. Un travail scientifique ne pouvant aboutir sans une bonne méthode de recherche nous avons ainsi procédé à une fouille systématique de tous documents susceptibles d'alimenter nos recherches et à des entretiens directs pour collecter les données et informations nécessaires à notre étude.

Les résultats obtenus du traitement et de l'interprétation des données montrent que l'Industrie Béninoise de Plastique est financièrement peu rentable parce qu'elle détient une très grande part de dette financière et que l'équilibre du bilan n'est pas respecté à cause de la non maîtrise des composantes du besoin en fond de roulement.

Des recommandations ont été formulées par la suite pour orienter l'entreprise sur les moyens et possibilités à mettre en œuvre afin d'éviter toutes déconvenues qui seraient dommageables à une entreprise se trouvant dans un secteur aussi concurrentiel.

Mots clés : Equilibre financier, performance, entreprise industrielle.

ABSTRACT

This study attempts to empirically assess the financial position of the Industrie Béninoise de Plastique by analyzing the balance sheet and the evaluation of its performance. To do this, a survey was conducted within the company and the results show non-compliance with the rule of the financial stability because of the mismanagement of the components of working capital requirements and low financial returns due instead of debts in its management. Thus, two hypotheses have focused our research and were the basis for our study. Scientific work cannot succeed without a good research method we have thus a systematic search of all documents that could power our research and direct interviews to collared the necessary data and information to our study. The results of processing and interpretation given shows that the Benin Plastic Industry is financially unprofitable because it holds too much by financial debt and the balance of the balance is not respected in because of the non-mastery of the working capital component of need. Recommendations were made subsequently to guide the company on the means and opportunity to implement to avoid any setbacks that would be harmful to an undertaking in such a competitive industry.

Keys words: financial balance, performance, industrial company.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	5
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	12
SECTION 1: PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS, ET INTERET DE L'ETUDE.....	13
SECTION 2: REVUE DE LITTERATURE, HYPOTHESES ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	15
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSE ET IMPLICATIONS MANAGERIALES	32
SECTION 1 : ANALYSE DES ETATS FINANCIERS ET DES RISQUES FINANCIERS.	33
SECTION 2: SYNTHESE DES ANALYSES, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET IMPLICATIONS MANAGERIALES.....	48
CONCLUSION.....	53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	55
ANNEXES.....	a
TABLE DES MATIERES.....	e

INTRODUCTION

Le développement d'une entité économique dépend de sa capacité à créer la richesse. Cette création de richesse d'une entreprise s'effectue dans le sens où elle gère de façon efficace et efficiente les ressources dont elle dispose pour atteindre ses objectifs.

En effet la mondialisation et la globalisation ont engendré un monde en perpétuelle évolution, marqué par un environnement instable, complexe et fortement concurrentiel; l'entreprise: unité économique impliquant la mise en œuvre de moyens humains et matériels de production pour atteindre son objectif principal qui est la maximisation du profit en vendant les biens et services sur le marché se trouve confrontée aux problèmes de gestion, impactant négativement sur sa performance et sur son développement.

Pour éviter ces désagréments, la gestion comptable et financière devient donc une des tâches fondamentales à laquelle doit s'atteler les dirigeants d'entreprise, car leur vocation première est d'assurer quotidiennement la pérennité de l'équilibre en maintenant un niveau de liquidité suffisant, une gestion efficiente des comptes bancaires et surtout en immunisant l'entreprise contre les risques, l'insolvabilité et la baisse de la rentabilité qui lui seraient dommageables dans un contexte concurrentiel.

Une mauvaise analyse des états financiers d'une entreprise, induit une interprétation biaisée de sa situation, par conséquent, une mauvaise décision de la gestion comptable et financière. Le diagnostic financier se veut alors comme un préalable à toute bonne prise de décision de gestion financière.

L'Industrie Béninoise de Plastique qui nous a servi de cadre de recherche n'est pas exempte de critiques ; surtout concernant sa situation financière. Le déroulement de notre stage nous a permis d'observer qu'elle rencontre depuis quelques années d'énormes problèmes liés à la gestion optimale de ses ressources. Pour contribuer à la résolution de ces problèmes, nous nous sommes posé un certain nombre de questions afin de mieux cerner ces différents aspects : qu'est-ce qui explique la baisse du résultat des années 2013 et 2014 ; l'entreprise atteint-elle son équilibre financier ; l'entreprise est-elle solvable et liquide ; l'exploitation de l'entreprise dégage-t-elle des ressources suffisantes pouvant lui permettre de faire face à ses besoins courants ; la survie de l'entreprise est-elle garantie. Afin de contribuer modestement à l'amélioration de la situation financière de l'Industrie Béninoise de Plastique ; nous avons décidé de réfléchir sur le thème « **Analyse de la situation financière d'une entreprise industrielle : CAS d'Industrie Béninoise des Plastiques (IPB)** » Notre démarche nous permettra donc d'apprécier la situation financière à travers l'analyse comptable et financière de

la société. Elle s'articule essentiellement autour de trois (03) chapitres. Le premier est consacré à la présentation générale de l'entreprise, il s'intitule cadre institutionnelle de l'étude ; le second porte sur la méthodologie de l'étude; le dernier chapitre quant à lui est dédié à la présentation et à l'analyse des résultats pour déboucher sur des recommandations et suggestions qui permettront d'insuffler une nouvelle vie à l'entreprise.

CHAPITRE I :
CADRE INSTITUTIONNEL
DE L'ETUDE

Le présent chapitre est consacré à la présentation de l'IBP SARL dans une première section; dans une seconde section nous abordons les travaux effectués et les difficultés rencontrées.

SECTION 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Dans cette section, nous abordons la présentation générale de l'IBP dans un premier paragraphe et dans un second l'étude environnementale et l'analyse SWOT.

PARAGRAPHE 1 : PRESENTATION GENERALE DE L'IBP SARL

Nous abordons dans ce paragraphe l'historique, la mission et la structure organisationnelle de l'IBP.

1. Historique

La société Industrie Béninoise des Plastiques est une société à responsabilité limitée (SARL) créée le 26 septembre 2000 à Porto-Novo sous le numéro RC N° 284-B/00. Elle a son siège à Cotonou carré 328 Quartier Fifadji-Houto avec un capital social de 5.000.000 F CFA. Elle a une durée de vie de 99 ans dès son immatriculation au registre du commerce. Son principal établissement ou succursale est situé à Ekpè au pk 12 à 300m du poste de péage et pesage côté gauche en allant à Porto-Novo, non loin du carrefour Ekpè à l'opposé du parc MIVVO (Marché International de Vente de Véhicule d'Occasion) ; c'est son site de production qui abrite l'administration et qui est en pleine extension. Elle a démarré effectivement ses activités en février 2004 avec deux lignes de production et un effectif de 17 personnes non compris le gérant en la personne de M.SAÏZONOU Magloire. L'IBP compte à ce jour 11 lignes de production à savoir 04 lignes de production par injection et 07 lignes de production par extrusion.

2. Mission

L'IBP a pour activité principale : la production et l'adéquation de moules ; l'extrusion de tuyaux d'évacuation et pression en PVC ; tuyau de forage, des tubes PEHD, des tubes télécoms, des tubes IRO (rigides), des tubes oranges ; la production par injection ou soufflage par raccord en PVC, des chaises en plastiques et tous articles et emballages en plastique; le commerce général ; l'importation et l'exportation de tous produits, matériels et équipements relatifs à l'industrie des articles et emballages plastiques.

3. Structure organisationnelle

Elle se compose essentiellement de l'organigramme et de l'organe de gestion.

L'organigramme est un schéma représentatif de la hiérarchie au sein d'une entreprise.

3.1. Le Gérant

Il est le manager général du système. Il définit la politique générale et la politique qualité à mettre en place grâce à la planification et à la définition des objectives qualités. Il s'assure en permanence par le biais des revues de direction que les objectifs fixés sont réellement pris en compte. Il doit donner les moyens matériels, humains et financiers nécessaires pour répondre efficacement aux exigences des clients et l'atteinte des objectifs fixés. Il s'assure en permanence de l'écoute et de la détermination des exigences implicites et explicites de l'ensemble des clients. Il s'assure en permanence de la qualité de l'accueil des clients. Enfin, il veille à tout moment au respect scrupuleux des exigences réglementaires et légales.

3.2. Le Responsable de l'Usine (RU)

Il assiste, aide et appuie le Gérant dans l'accomplissement correct de toutes ses tâches, le représente et à ce titre, assume son intérim en cas d'absence.

3.3. Le Chef de production (CP)

Il assure le suivi des dossiers techniques. Il planifie, met en œuvre et contrôle toute la production de l'IBP en liaison étroite avec le Gérant, le Responsable de l'Usine, les Responsables Marketing et Actions Commerciales et toute la direction. Il assure le suivi des maintenances préventives et curatives des machines et outils de production. Lorsque le Gérant et le RU sont absents, il assure également l'intérim du Gérant.

3.4. Le Responsable Marketing et Actions Commerciales (RMC)

Il assure la commercialisation et toute la communication sur toute la production de l'IBP et un suivi personnalisé des clients institutionnels et individuels ou collectifs nationaux, régionaux et internationaux.

3.5. Le Responsable Qualité (RQ)

Il représente la direction dans la mise en œuvre des démarches politiques et Objectifs de qualité et du suivi du système de management de la Qualité de l'Industrie Béninoise des Plastiques.

3.6. Le Responsable de la Comptabilité et des Ressources Humaines

Toute la Comptabilité quotidienne de l'entreprise est sous sa responsabilité. Il élabore le bilan de fin d'exercice sous le contrôle d'un Cabinet d'Assistance Comptable & fiscale. Il est également chargé de la gestion des ressources humaines, de la planification et mise en œuvre des formations du personnel ainsi que de leur évaluation.

3.7. Le Responsable Laboratoire de Contrôle Qualité (Chef Labo)

Il garantit la qualité de tous les produits en cours de fabrication et des produits finis par différents tests de qualité mécaniques, dimensionnels et visuels, etc.

3.8. L'Assistante Particulière du Gérant

Elle a pour principale mission : l'accueil des clients aux bureaux du Gérant, la gestion des visites, rendez-vous, du secrétariat, de l'administration en coordination avec le Gérant.

3.9. L'Assistante de Direction du RU

Elle a pour principale mission : l'accueil des clients sur le site industriel, la gestion des visites, rendez-vous, du secrétariat, de l'administration de l'usine en coordination avec le RU. Elle est aussi chargée de l'archivage des documents qualité en collaboration avec le Responsable Qualité.

3.10. Le Contrôleur Général (CG)

Il a une vue générale sur tous les produits finis, biens meubles (matériels, équipements, véhicules, etc.) et immeubles de l'IBP. Il est le responsable de toute la sécurité, de la santé de tout le personnel et de l'hygiène au travail. Il gère les magasins des matières premières et des pièces de rechange ainsi que les rebus.

3.11. Le Médecin de Travail

Le rôle du médecin du travail est exclusivement préventif. Il consiste à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, notamment en surveillant leurs conditions d'hygiène au travail, les risques de contagion et leur état de santé. Grâce à ses décisions et aux conseils de prévention, il délivre dans le cadre du suivi médical individuel des salariés. Le médecin du travail contribue à la protection individuelle de la santé des travailleurs. Il planifie et réalise dans ce sens, les visites médicales conventionnelles et légales à tout le personnel sur la demande de la direction générale.

3.12. L'Infirmier

Il contribue à la protection de la santé physique et mentale des salariés sur les lieux de travail en collaboration étroite avec le Médecin du Travail, participe à la surveillance de la santé, prend en charge les soins d'urgence (accident de travail, accueil des salariés en difficulté pour des problèmes de santé, professionnels ou autres). Il assure la gestion de la pharmacie, gestion des registres de soins, d'Accident du Travail et de Maladie Professionnelle.

PARAGRAPHE 2 : ETUDE ENVIRONNEMENTALE ET ANALYSE SWOT

Ce paragraphe aborde l'étude environnementale en un premier temps et le déroulement de stage et analyse SWOT en un second temps.

I. L'ETUDE ENVIRONNEMENTALE

L'environnement est un ensemble d'éléments qui gravitent autour de ou dans l'entreprise et qui influence ses actions. Il est constitué d'une multitude de sous-ensembles en perpétuelle évolution. Les composantes de l'environnement d'une entreprise déterminent dans une certaine mesure le choix des politiques de développement à mettre en œuvre. L'écoute de l'environnement est donc primordiale à toute entreprise qui veut se préparer efficacement aux brusques changements de son environnement. Nous avons deux sortes d'environnement à savoir : le microenvironnement et le macro-environnement.

1. MICRO ENVIRONNEMENT

Il est constitué des facteurs que l'entreprise peut modifier ou influencer à sa guise pour en tirer le meilleur parti. Il est composé de tous les acteurs du marché de la société tels que les fournisseurs, la clientèle et les prestataires de services d'usinage

- **les fournisseurs et les prestataires de services généraux** : les services relatifs à la vente de mobiliers, fournitures et consommables sont exécutés par les fournisseurs locales mais ceux relatifs à la vente de matières premières sont réalisés par les fournisseurs étrangers.
- **les employés** : ce sont les travailleurs salariés de l'IBP SARL ayant pour mission d'assurer sa bonne marche à travers les différentes tâches auxquelles ils sont affectés.

- **la clientèle** : représente le marché en amont. Celle de l'IBP SARL regroupe l'ensemble des sociétés travaillant avec les matériaux de construction. Elle est un des désirs et attentes de celle-ci étant à priori vouées à l'échec.

2. MACRO-ENVIRONNEMENT

C'est l'environnement externe à l'entreprise sur lequel elle n'a aucun effet. Il est composé de l'environnement démographique et de l'environnement économique.

- **L'environnement démographique** : la population béninoise, à travers les divers recensements qui ont eu lieu, a connu une évolution régulière. En effet, de 4 915 550 habitants en 1992, elle est passée en 2002 à 6 752 659 habitants soit une augmentation de 27,27% en 10 ans (source : INSAE).

Cette tendance garantit donc une consommation accrue en matériaux de construction.

- **L'environnement économique** : hormis la consommation, l'un des éléments les plus importants de la définition du marché est le pouvoir d'achat. Au Bénin, les ménages se composent de plusieurs personnes, ce qui augmente les dépenses. Avec leurs revenus moyens, les chefs de famille se préoccupent plus de leurs besoins quotidiens que des investissements à long terme. Les responsables de l'IBP SARL doivent tenir compte des composantes du pouvoir d'achat tel que le revenu, l'épargne, le prix et le crédit pour mieux étudier le comportement de leurs clients.

II. DEROULEMENT DE STAGE ET ANALYSE SWOT

A. DEROULEMENT DE STAGE

1) Travaux effectués

Nous avons passé la majeure partie de notre temps au service comptable. Et comme tâches effectuées on peut citer :

- La saisie des documents commerciaux tels que le bon de commande aux fournisseurs, le bon de livraison aux clients grossistes.
- Le classement des pièces reçues par catégories pour pouvoir vérifier les différents soldes à la fin de journée ;
- L'imputation et l'enregistrement comptable des différentes pièces classées ;
- La vérification journalière dans l'usine de fabrication avec le contrôleur général en vue de savoir le nombre de produits finis fabriqués et la quantité de matière première utilisée.

2) Difficultés rencontrées

Les travaux effectués dans le cadre de la rédaction de notre mémoire n'ont pas été exempts de difficultés :

L'obtention des informations fiables nous a obligés à avoir plusieurs séances de travail avec le chef service comptabilité et finance.

Compte tenu du volume du travail à abattre, nous étions obligés de sacrifier nos heures de pause ou de rentrer au-delà de l'heure réglementaire ;

Des difficultés financières relatives à notre déplacement sur le lieu de stage.

B. ANALYSE SWOT

Elle est une matrice d'analyse stratégique récapitulant de façon synthétique les forces (strengths), les faiblesses (weakness), les menaces (Treats) et les opportunités (Opportunities) d'une entreprise.

1. ATOUS DE LA SOCIETE

1.1. FORCES DE LA SOCIETE

Les forces de l'entreprise lui permettent d'avoir certains atouts dans son secteur compte tenu des expériences acquises dans le passé. Nous pouvons citer :

- la bonne qualité des articles produits et vendus ;
- le contrôle de présence aux postes et à l'heure ;
- la satisfaction de la clientèle.

1.2. OPPORTUNITES

Elles sont des pistes exploitables par l'entreprise pour se créer de la valeur. En effet :

- la certification ISO 2011 de l'IBP SARL lui permet de gagner des grands marchés dans la sous-région principalement au Togo et au Tchad ;
- l'IBP est la seule usine de fabrication des matériaux de construction au Bénin ce qui lui permet de diversifier ses activités.

2. HANDICAPS DE LA SOCIETE

2.1. FAIBLESSES DE LA SOCIETE

Les faiblesses constituent des freinages dans l'évolution de la vie sociale de l'entreprise, nous avons retenu à cet effet :

- la non pratique de la comptabilité analytique
- la centralisation des pouvoirs de décisions
- l'augmentation importante des dettes à court terme
- le manque d'espace dans l'usine
- la consommation excessive de l'énergie électrique

2.2. MENACES DE LA SOCIETE

Les menaces sont aussi des handicaps car elles constituent des risques potentiels pouvant créer des manques à gagner à la société. Comme menaces on peut citer entre autres :

- l'entrée des articles identiques sur le territoire national et dont les qualités sont très douteuses ;
- la naissance de nouvelles usines de production en cours d'installation sur le territoire national ce qui entrainera une concurrence déloyale ;
- Le capital de la société est uniquement composé d'étranger et est familial alors que l'ouverture à d'autres actionnaires permettrait de renforcer une gouvernance d'entreprise axée sur résultats.

CHAPITRE II :
CADRE THEORIQUE DE
L'ETUDE

Cette chapitre part des problèmes identifiés pour aboutir aux objectifs et à l'intérêt de notre étude dans une première approche et aborde la revue de littérature, les hypothèses de recherche et la méthodologie de recherche dans une seconde approche.

SECTION 1 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET INTERET DE L'ETUDE

Cette section parle de la problématique, des objectifs et de l'intérêt de l'étude

PARAGRAPHE 1 : PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS

I. PROBLEMATIQUE

Le développement de tout pays passe nécessairement par la prospérité et la croissance des entreprises qui s'y trouvent. Les entreprises sont des centres de décision économiques et des entités autonomes disposant de ressources humaines, matérielles et financières qu'elles gèrent en vue de produire des biens et services destinés à la vente. (Valens NDONKEYE, 2005 « analyse financière, outil indispensable pour la gestion d'une entreprise »). Elles créent de la richesse dont un pays a besoin pour soutenir son économie en général. Dans une logique de gestion moderne la meilleure entreprise n'est pas seulement celle qui réalise du profit et distribue des dividendes, mais aussi celle qui au fil des années et de la conjoncture économique, parvient à améliorer son résultat et par ricochet accroître sa performance.

Mais malheureusement, la plus grande partie des entreprises béninoises rencontrent d'énormes difficultés notamment celles relatives à la maîtrise des ressources disponibles pour créer davantage de richesses. Cette maîtrise de ressources impose une rigueur de la gestion financière au sein de ces entreprises.

La théorie financière d'une firme utilise conjointement le concept d'analyse financière et de diagnostic financier. L'analyse devient alors un ensemble de travaux qui permettent d'étudier la situation de l'entreprise, d'interpréter les résultats et d'y prendre les décisions qui impliquent des flux monétaires. Son but est de porter un jugement destiné à éclairer les actionnaires, les dirigeants, les salariés et les tiers sur l'état de fonctionnement d'une entreprise, face aux risques auxquelles elle est exposée en servant d'information et de source externe. Les activités de l'analyse financière englobent la collecte des données significatives et leurs interprétations afin de tirer des conclusions sur la santé financière d'une entreprise, sa politique d'endettement et de refinancement.

De tout ce qui précède, nous nous sommes convaincu que IBP Sarl est une structure dont la situation financière est menacée. Si cette menace fait l'objet d'une détection précoce, elle peut servir à un traitement préventif. Mais si elle simplement constatée alors qu'elle a déjà pris un caractère manifeste, notre analyse permettra de repérer les causes et de proposer les mesures immédiates à mettre en œuvre ; d'où le choix de notre thème « **Analyse de la situation financière d'une entreprise industrielle : cas de IBP Sarl** ».

Pour y parvenir, deux questions méritent d'être posées comme :

- Peut-on dire que l'IBP est financièrement équilibrée ?
- l'IBP est-elle performante ?

II. OBJECTIFS

1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette étude est d'analyser la situation financière afin d'améliorer sa performance.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Partant de cet objectif général nous nous sommes fixés deux objectifs spécifiques que sont :

- Apprécier l'équilibre financier de l'IBP SARL à travers l'analyse de sa structure financière ;
- Evaluer la performance financière de la société à travers la mesure de ses rentabilités, son degré de liquidité et de solvabilité.

PARAGRAPHE 2 : INTERET DE L'ETUDE

Le choix de notre thème de mémoire est d'un grand intérêt pour bon nombre d'acteurs qu'ils soient à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise notamment :

- ✓ aux dirigeants, en ce sens qu'il leur fournira des informations fiables sur lesquelles ils pourront se baser pour prendre des décisions en vue d'améliorer la performance et de garantir un équilibre financier confortable ;
- ✓ à la communauté scientifique pour qui, il constitue une source de documentation pour les recherches à venir ;
- ✓ pour nous-mêmes puisqu'il nous permet de mettre en pratique nos connaissances théoriques acquises lors de notre formation.

SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE, HYPOTHESES ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Cette section aborde dans un premier paragraphe la revue de littérature et dans un second paragraphe la méthodologie de recherche.

PARAGRAPHE 1 : REVUE DE LITTERATURE ET HYPOTHESES

I. REVUE DE LITTERATURE

Ce paragraphe part de la clarification conceptuelle pour la revue empirique.

A. CLARIFICATION DES CONCEPTS

Cette partie est consacrée essentiellement à la définition des concepts fondamentaux de notre thème.

1. ANALYSE FINANCIERE

Selon **BURLAND et DAYAN(1999)** «l'analyse financière représente un ensemble de concepts, méthodes et outils qui permettent le traitement des informations internes et externes, en vue de formuler des recommandations pertinentes concernant la situation d'un agent économique spécifique, le niveau et la qualité des performances ».

Elie COHEN (2001) définit l'analyse financière comme «un ensemble d'instruments et de méthodes de diagnostic qui permettent d'apprécier la situation financière d'une entreprise ».

Pour **Jean-Pierre LAHILLE (2001)** l'analyse financière peut être définie comme «une démarche qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers (donc de tout le monde), ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique(rentabilité, pertinence des choix de gestion), sa solvabilité(risque potentiel, qu'elle présente pour les tiers, capacité à faire face à ses engagements) et enfin son patrimoine».

Selon **Josette PEYRARD (1999)** «l'analyse financière est un ensemble de méthodes et d'outils destinés à porter un diagnostic sur une entreprise ou un groupe et à juger leurs performances. Elle est utilisée lors des prévisions et même à une réflexion stratégique ».

Qu'elle soit pratiquée à l'intérieur comme à l'extérieur, on peut définir l'analyse financière comme « une étude méthodique utilisant des instruments, des moyens à priori, des informations comptables et financières de l'entreprise afin de porter une appréciation sur le risque présent, passé et futur, découlant de la situation financière et des performances de ces entreprises ». Aussi, on ne peut donc parler de l'analyse financière sans parler du diagnostic financier. C'est donc une démarche qui a pour objectif :

- de mettre en lumière les dysfonctionnements et les éléments défavorables dans la situation financière ou les performances financières d'une entreprise ;
- d'identifier les causes des difficultés présentes ou futures de l'entreprise.

2. L'EQUILIBRE FINANCIER

Selon le principe de l'orthodoxie financière, **MAILLER (1983)** énonce la règle de l'équilibre financier : « les capitaux utilisés par une entreprise pour financer une immobilisation, un stock ou une autre valeur de l'actif doivent pouvoir rester à la disposition de l'entreprise pendant un temps qui correspond aux moins à celui de la durée de l'immobilisation, du stock ou de la valeur acquise avec ses capitaux ».

BARREAU et DELANAYE (2001) disent que : « analyser l'équilibre financier revient à étudier sa solvabilité, son degré d'autonomie et sa liquidité ».

Pour **MBANGALA (2002)** trois agrégats du bilan permettent de vérifier le respect de l'équilibre financier, il s'agit du **FRN**, du **BFR** et du **TN**.

L'analyse de l'équilibre financier doit se faire avec beaucoup de prudence car, il n'est pas toujours facile de déterminer le niveau exact du FR positif dont dispose une entreprise car certaines entreprises peuvent présenter des difficultés de paiement avec un FR positif et d'autre, montrer une solvabilité satisfaisante avec un FR négatif.

Le concept d'équilibre financier repose sur l'un des principes de base de la finance selon lequel il faut financer les investissements de longue durée avec des ressources présentant également un caractère de longue durée. En d'autres termes la durée des financements doit correspondre à celle de l'actif financier. C'est une règle de prudence et de bon sens. En effet, il sera dangereux pour l'entreprise de financer une immobilisation avec un crédit à court terme car, une immobilisation secrète lentement des disponibilités qui permettent de rembourser les emprunts contractés pour son achat et de dégager un bénéfice. Le non-respect

de ce principe peut avoir des effets néfastes sur la trésorerie et par conséquent sur la liquidité de l'entreprise.

Quant à l'encyclopédie, l'équilibre financier est également une contrainte financière qui permet de garantir un équilibre fonctionnel entre les emplois et les ressources de l'entreprise, et pense qu'à chaque cycle de fonctionnement est associé un indicateur d'équilibre.

Pour elle, le FR quantifie l'incident du cycle d'investissement sur l'équilibre financier par l'écart entre les ressources stables et les emplois d'investissement.

Le BFR associé au cycle d'exploitation est évalué par le montant des stocks et créances déductibles, faites du montant des dettes courantes et doit être en toute rigueur financé par l'excédent des ressources stables du BF. Ce qui établit une égalité entre la trésorerie et la différence entre le FR et le BFR.

3. SOLVABILITE

La solvabilité concerne la capacité de l'entreprise à faire face à l'ensemble de ses engagements financiers : remboursement des dettes aux échéances prévues, paiement régulier des intérêts, etc. Les ratios de solvabilité nous permettent de mesurer le degré d'endettement de l'entreprise et d'apprécier dans quelle mesure les engagements fixes résultant des emprunts sont couverts par les ressources financières de l'entreprise.

Elle est définie aussi comme l'aptitude de l'entreprise à assurer le paiement de ses dettes à partir de la réalisation de son actif. Ce qui signifie qu'une entreprise est solvable, si en cas d'arrêt de l'exploitation, elle peut payer toutes ses dettes, en vendant ce qu'elle possède.

4. LIQUIDITE

Les ratios de liquidité mettent en évidence l'aptitude d'une entreprise à faire face à ses dettes à court terme. A-t-elle assez de liquidité et peut-elle transformer suffisamment vite certains de ces actifs circulants pour couvrir ses dettes à court terme ? Pour ce faire, on met en rapport des éléments de l'actif circulant avec les dettes à court terme. A ce niveau, on distingue :

- Ratio de liquidité au sens large (en anglais current ratio)
- ratio de liquidité réduite (acid test)
- ratio de liquidité immédiat (quick ratio)

Elle est définie dans le petit LAROUSSE 2006 comme étant le caractère d'une somme d'argent liquide, dont on peut disposer immédiatement ou presque.

5. GESTION

Le concept de gestion a été défini par plusieurs auteurs de différentes manières. D'après **J.MEYER (1969)**, « l'action de gestion apparaît comme l'utilisation optimale par un responsable des moyens à sa disposition pour atteindre les objectifs fixés. Cette action est intermédiaire entre l'action de direction qui a pouvoir sur les objectifs et sur les moyens et l'action d'exécution qui n'a pouvoir ni sur les objectifs ni sur les moyens ».

Pour **J.P. SIMERAY (1974)**, «gérer c'est conduire vers un objectif et d'abord le choix. La finalité d'une entreprise étant économique, l'art de son gouvernement sera appelé "gestion". Son rôle sera d'assurer sa prospérité, c'est-à-dire l'expansion dans la rentabilité».

Quant à **G. R. PERRY et S. FRANKLIN (1985)**, ils définissent la gestion comme étant «un processus spécifique consistant en activités de planification, d'organisation, d'impulsion et de contrôle visant à déterminer et à atteindre les objectifs définis grâce à l'emploi d'êtres humains et à la mise en œuvre d'autres ressources». Cette définition a été plus précisée par Pierre G et Bergeron qui rappellent les principes fondamentaux du management en définissant la gestion comme étant «un processus par lequel on planifie, organise, dirige et contrôle les ressources d'une organisation afin d'atteindre les buts visés»

Selon **P. LAUZER et R. FELLER (1989)** «gérer une entreprise, c'est la conduire vers les objectifs qui lui ont été assignés dans le cadre d'une politique concertée, par les responsables en mettant en œuvre les ressources qui leur sont confiées». De toutes ces définitions, nous retiendrons que la gestion consiste à :

- choisir les objectifs à long terme de l'entreprise ;
- s'assurer de leur réalisation progressive en vue de rentabiliser le capital investi dans l'expansion de l'activité.

La rentabilité étant la capacité d'un capital placé ou investi en vue de produire un revenu, exprimé en termes financiers, elle doit être analysée et suivie pour une bonne évolution d'une entreprise.

6. ENTREPRISE

En réalité le mot « entreprise » comporte plusieurs définitions selon les auteurs classés d'après les différents domaines de formation tels que les juristes, les spécialistes en sciences de gestion, en sciences humaines.

En économie, l'entreprise est traditionnellement définie comme étant « une organisation économique, de forme juridique déterminée, réunissant des moyens humains, matériels, immatériels et financiers, pour produire des biens ou des services destinés à être vendus sur un marché pour réaliser un profit » (TOPDICO, Hachette éducation).

D'une manière générale, l'entreprise est «une structure économique et sociale, financièrement indépendante, produisant des biens et des services destinés à un marché concurrentiel ou monopolistique. Elle constitue l'unité fondamentale de l'économie de marché».

Selon **Hugues ANGOT (1999)**, les définitions de l'entreprise sont multiples et souvent complexes, mais toutes peuvent finalement être réduites à une formulation très simple : « l'entreprise est constituée d'un groupe de personnes qui, au départ des capitaux, développe une activité destinée à accroître ceux-ci ».

Pour exister dans un environnement concurrentiel, une entreprise doit satisfaire ses clients et générer un profit (ou bénéfice), c'est-à-dire réaliser un chiffre d'affaires supérieur à la somme de ses coûts (salaires et charges, achats, frais de fonctionnement, amortissements des investissements, impôts et taxes, etc.)

L'entreprise suppose donc la réunion de trois éléments : le capital, le travail et les organes de décision. L'entreprise existe dans un but précis, généralement la production de biens et de services en vue de réaliser un profit. Mais dans tous les cas, l'entreprise doit exercer une activité de manière indépendante, habituelle et continue.

On distingue deux grandes sortes d'entreprises : les entreprises privées et les entreprises publiques. La première catégorie d'entreprise retient ici notre attention.

Selon (**GDT 2003**) l'entreprise privée est celle qui est la propriété d'un ou de plusieurs particuliers, lesquels ont investi les capitaux nécessaires à sa création. L'entreprise privée est

indépendante des pouvoirs publics, car l'Etat n'y fait pas d'investissements. C'est d'ailleurs ce qui l'oppose à l'entreprise publique.

L'entreprise individuelle est une entreprise privée appartenant à une seule personne et dont le patrimoine se confond avec celui de la personne (tiré de CDTEF). Somme toute, une entreprise qu'elle soit privée ou publique doit chercher à accroître ses capitaux.

B. REVUE EMPIRIQUE DES AUTEURS

1. POINTS DES AUTEURS SUR LA NOTION DE PERFORMANCE

Le concept de performance est un outil très utilisé sans que sa définition ne fasse l'unanimité. Ce fait résulte de la polysémie du mot. Etymologiquement, les termes français et anglais sont proches et signifient l'accomplissement pour évoquer par la suite l'exploit ou le succès et permet de comparer l'entreprise par rapport à elle-même et aussi par rapport à d'autres entreprises du secteur ou non. En dehors du caractère équivoque du terme même de la performance, E.M.MORIN, A.SAVOIE et G.BEAUDIN (1994) recensent quatre grandes approches théoriques de performance : **une approche économique, une approche sociale, une approche systématique et une approche politique**. D'autres auteurs complètent en plus, l'approche environnement en ce troisième millénaire où on parle plus des défis de changements climatiques. La performance est donc fonction des grands défis de l'époque.

L'approche économique repose sur la notion centrale d'objectif à atteindre. Ces derniers traduisent les attentes des propriétaires, dirigeants et apporteurs de capitaux. Ces objectifs sont souvent énoncés en terme économique et financier.

L'approche sociale découle des apports des écoles des relations humaines et met l'accent sur les aspects précédents mais intègre les activités nécessaires au maintien de l'organisation. Pour cette raison, le point central devient la morale et la cohésion au sein de l'organisation. Cette conception considère comme ultime critère de valeur organisationnelle : les hommes, c'est-à-dire atteindre les objectifs économiques et financiers ; c'est avant tout d'atteindre les objectifs sociaux. Ces objectifs sociaux sont entre autre : la motivation, l'implication, l'intéressement des travailleurs et à la satisfaction des clients.

L'approche systématique est développée par opposition aux approches précédentes qu'elle considère comme trop partielle. Elle met l'accent sur les capacités de l'organisation sur les plans technique, humain, économique et financier.

L'approche qualifiée de politique repose sur une critique des précédents. En effet, chacune des trois approches précédentes assigne certaines fonctions et certains buts à l'entreprise ; or tout individu peut avoir ses propres critères pour évaluer la performance d'une entreprise.

L'approche environnementale prend en compte le respect de la protection de l'environnement par les activités réalisées au sein de l'organisation. L'évaluation de la performance se trouve confrontée à des problèmes de choix d'indicateurs selon le cas d'organisation, et la littérature est débordée d'indicateurs de mesure de performance jusqu'au point où Weiner et Mohamey (1981) estiment que le nombre d'indicateurs de performance est pratiquement infini. Pour A. BOURQUIGNON (1995), la performance de l'entreprise se définit à partir de 3 sens généraux : **la performance résultat, la performance action et la performance succès**. La performance résultat est mesurée en comparant les résultats obtenus aux objectifs fixés. La performance action est appréhendée à partir des moyens, des processus, des compétences et les qualités mises en œuvre pour atteindre les résultats. Ce qui fait appel à la notion d'efficacité et de la productivité. La performance succès est en fonction des représentations que se font les auteurs et de manière générale l'organisation toute entière. Dans son livre "Éléments de gestion financière" M. MAPAPA (2007) la définit comme « le degré de réalisation des objectifs que les propriétaires assignent à l'entreprise. » Pour MACHESNAY (1991) : la performance de l'entreprise peut se définir comme le degré de réalisation du but recherché. L'analyse des buts faits apparaît trois mesures de la performance :

-l'efficacité : le résultat obtenu par rapport au niveau du but recherché ;

-l'efficience : le résultat obtenu par rapport aux moyens mis en œuvre ;

-l'effectivité : le niveau de satisfaction obtenu par rapport au résultat obtenu.

2. POINTS DES AUTEURS SUR LA DÉFAILLANCE DES ENTREPRISES

Comme pour toutes les crises, la défaillance des entreprises n'est perçue comme un problème que par celles ou ceux qui en sont directement ou indirectement les victimes et qui doivent en assumer les conséquences. La défaillance n'est pas du domaine exclusif des petites et moyennes entreprises, elle peut les affecter toutes, quelle que soit leur taille, même celles qui sont cotées en bourse.

L'évaluation du risque de défaillance d'une entreprise est depuis longtemps au centre des préoccupations des chercheurs et des professionnels de ce domaine. Les situations de défaillance affectent l'existence d'une entreprise et représentent un coût très élevé pour les

institutions bancaires en cas de perte partielle ou totale des fonds prêtés, mais aussi un risque majeur pour les autres créanciers, qui, de ce fait, peuvent à leur tour devenir défaillants. Dans son accession commune et juridique, la défaillance recouvre un ensemble de situations qui concourent à la disparition de l'entreprise en raison notamment de graves problèmes financiers qui conduisent à la cessation de paiement. Blazy et al (1993) définissent la défaillance comme « la situation à partir de laquelle une procédure de redressement est ouverte à l'encontre d'une entreprise ». Liang et al (2003), Hol et al (2002) estiment pour leur part que la défaillance est une situation où les *cash flows* générés par les entreprises ne permettent pas d'honorer leurs engagements envers leurs partenaires financiers et non financiers. Sharabany (2004) de son côté considère qu'il y a défaillance dans chacun de ces trois cas de figure : l'activité de l'entreprise est discontinuée : soit cette activité ne dégagera pas une rentabilité adéquate, soit elle fait l'objet d'une déclaration judiciaire d'insolvabilité.

Pompe et Bilderbeek (2005), Pindado et Rodrigues (2001), Atiya (2001) et Varetto (1998) estiment que la notion de défaillance est en principe liée au risque de crédit, puisque ce sont les banques qui déclarent qu'une entreprise est insolvable lorsqu'elles leur refusent un crédit.

Les *causes microéconomiques* sont des causes endogènes. Elles représentent le risque spécifique d'origine interne, et trouvent leur source dans les fonctions fondamentales de l'entreprise, principalement la production, la commercialisation ou l'organisation.

Les *causes macroéconomiques* sont des éléments exogènes qui constituent dans certains cas, les principales causes de la défaillance des entreprises. En effet, depuis les années quatre-vingt, on a pu constater qu'indépendamment des ratios financiers, il existe d'autres variables de type conjoncturel liées à l'environnement économique, dont la pertinence est incontestable dans l'explication du phénomène de la défaillance et la détermination de ses causes.

Nous procéderons à une analyse des processus de la détresse financière des entreprises afin de mieux saisir le cheminement de la défaillance sous les angles financiers.

Wruck (1990) définit la détresse financière comme étant une situation où les cashflows sont insuffisants pour couvrir les obligations courantes. Ces obligations peuvent inclure les dettes fournisseurs, les dépenses de litige ou les paiements d'intérêts. Selon Baldwin et Scott (1983), quand la situation d'une entreprise se dégrade au point où elle ne peut faire face à ses contraintes financières, la firme entre dans un état de détresse financière. Ces mêmes auteurs assurent que cette situation est le résultat d'une mauvaise conjoncture économique, d'un déclin de leurs performances et d'une faible qualité de leurs managements. Modigliani et Miller (1959), ont montré que seules les firmes performantes, efficaces et rentables, sont prêtes à supporter un endettement relativement important, car elles sont en mesure de

respecter leurs engagements sans problèmes. Jensen (1986) affirme que l'endettement agit en tant que mécanisme disciplinaire sur les dirigeants et se répercute positivement sur les performances de l'entreprise. Selon Finet (2001), l'octroi de la dette résulte des difficultés subies par l'entreprise, il devient un élément de sa fragilisation des performances d'exploitation, de son capital comme de sa réputation. Opler et Titman (1994) estiment de leur côté que la dette est un facteur de détresse financière, susceptible de mettre en danger la survie de l'entreprise. John (1993) considère, lui, que la détresse financière résulterait donc d'une mauvaise synchronisation entre la disponibilité de liquidités des actifs et de ses obligations contractuelles pendant une période donnée. En d'autres termes, c'est l'impossibilité de faire face au passif exigible avec son actif disponible. Le risque d'insolvabilité, ainsi que la violation des clauses contractuelles des dettes, est un signal avant-coureur de la détresse financière (Chou et al. 2010).

Une certaine confusion surgit lorsque le terme « insolvabilité » est utilisé comme étant un synonyme de « détresse financière ». L'insolvabilité peut être interprétée en se rapportant aux actifs ou flux, mais les deux sont souvent confondus. Par exemple, le dictionnaire *New World de Webster* définit l'insolvabilité comme étant d'abord, l'incapacité de payer toutes les dettes et ensuite, comme l'incapacité de payer les dettes, qui deviennent exigibles.

L'insolvabilité structurelle, ou à base d'actif, apparaît lorsque la valeur des actifs d'une société est inférieure à la valeur de ses dettes ce qui implique des fonds propres négatifs.

L'insolvabilité opérationnelle, ou à base de flux, apparaît quand la société a des flux de liquidités insuffisantes pour couvrir des paiements exigibles contractuellement.

L'insolvabilité basée sur les flux donne aux créanciers lésés, le droit d'exiger la restructuration parce que leur contrat avec la firme n'a pas été respecté.

Dans une telle situation, les créanciers ne sont pas soutenus par les actionnaires puisque leurs droits sur les capitaux propres sont toujours préservés. Lorsque la valeur de la firme augmente d'une façon spectaculaire, les actionnaires récoltent les bénéfices.

3. POINTS DES AUTEURS SUR LA RELATION ENDETTEMENT ET RENTABILITE

Dans la littérature scientifique concernant les déterminants du ratio d'endettement des entreprises, la rentabilité et la profitabilité sont également considérées comme des critères explicatifs de l'endettement souvent avancés. Ainsi, Harris & Raviv (1991), Nekhili (1994), Rajan & Zingales (1995), Mulkey & Sassenou (1995) de même que Carpentier & Suret

(1999) mettent en évidence une relation négative entre le niveau d'endettement des entreprises et leur rentabilité. Plus une entreprise est rentable, plus elle est capable de s'autofinancer et, par conséquent, moins elle fera appel à l'endettement. D'après d'autres auteurs, plus une entreprise est rentable, plus elle doit s'endetter pour profiter pleinement de la déductibilité fiscale des charges des dettes. De plus, une meilleure rentabilité va de pair avec une probabilité de remboursement des dettes plus élevée, ce qui, aux yeux des créanciers, constitue une garantie supplémentaire. Par conséquent, une amélioration de la rentabilité d'une entreprise devrait conduire, selon eux, à une augmentation du niveau d'endettement au sein de l'entreprise. Biais *et al.*(1995), Rajan & Zingales (1995), Kremp *et al.* (1999) ainsi que Kremp & Stöss (2001) concluent, à une influence négative de la profitabilité sur le niveau d'endettement des entreprises. Cette conclusion rejoint également les prescriptions des premiers dans le sens où une meilleure profitabilité implique une probabilité plus grande d'autofinancement. Par contre, Bourdieu & Colin-Sédillot (1993) constatent que la profitabilité a une influence positive sur le ratio d'endettement des entreprises. D'autres facteurs jouent également un rôle important sur la détermination de la structure d'endettement des entreprises mais, une fois encore, le sens à conférer à leur impact n'est pas toujours évident à saisir. Bourdieu & Colin-Sédillot (1993) ainsi que Johnson (1997) concluent que l'âge de l'entreprise influence négativement son niveau d'endettement. Or, d'après les constatations de Dietsch (2003), les PME doivent pouvoir constituer des relations durables avec les banques, afin de renforcer la confiance et de faciliter leurs accès aux crédits. Dans une telle optique, l'âge de l'entreprise devrait être corrélé positivement avec son niveau d'endettement financier, comme l'attestent Edwards & Fischer (1994). Le sens positif de cet impact s'explique, selon ces auteurs, par l'intensification de la relation de confiance entre l'entreprise et ses créanciers au fil du temps.

4. POINTS DES AUTEURS SUR LA RELATION TAUX D'INVESTISSEMENT ET L'ENDETTEMENT

Le taux d'investissement est aussi un déterminant de l'endettement souvent retenu dans les études empiriques puisqu'en fin de compte, au sein d'une entreprise, les décisions d'investissement vont de pair avec les décisions de financement. Ainsi, les études de Carpentier & Suret (1999) et de Bourdieu & Colin-Sédillot (1993) montrent que le taux d'investissement est un déterminant qui influence positivement le degré d'endettement des entreprises. En effet, les entreprises ne disposent pas toujours d'une capacité d'autofinancement suffisante que pour financer l'entièreté de leurs investissements. Par

conséquent, elles auront plus facilement recours à l'endettement plutôt qu'à l'émission d'actions pour financer leurs investissements. De même, l'entreprise doit nécessairement s'endetter afin de pouvoir bénéficier de la déductibilité fiscale des charges des dettes. La croissance des entreprises peut également permettre d'expliquer le niveau du ratio d'endettement au sein des entreprises. Toutefois, l'influence de ce déterminant est pour le moins ambigu. Ainsi, Carpentier & Suret (1999, p. 8), s'attendent à ce qu'au plus les firmes ont une forte croissance, au plus l'endettement est élevé. Cette influence positive de la croissance sur le niveau d'endettement des entreprises est également constatée, entre autres, par Kremp *et al.* (1999) ainsi que par Shuetrim *et al.* (1993). Un autre déterminant de l'endettement plus rarement rencontré dans les études empiriques est le besoin en fonds de roulement, autrement dit le besoin en financement de l'exploitation. Carpentier & Suret (1999, p. 8) s'attendent à une influence positive du besoin en fonds de roulement sur le niveau d'endettement de l'entreprise puisque, selon la théorie financière, ce besoin en fonds de roulement doit au moins être couvert par la différence comptable entre les ressources stables et les emplois stables du bilan. D'autres déterminants tels que la tangibilité des actifs, le niveau des garanties offerts aux créanciers, le niveau du risque opérationnel, etc, peuvent également être pris en compte pour tenter d'expliquer le niveau d'endettement des entreprises. Dans la foulée des travaux d'Opler & Titman (1996) et de Fama & French (1997), ils tentent d'expliquer le niveau d'endettement des entreprises françaises conjointement. Ces auteurs affirment que les choix de financement des entreprises sont guidés par l'existence d'un ratio-cible d'endettement, découlant directement de la théorie du compromis optimal. En effet, d'après cette théorie, les entreprises atteignent leur niveau optimal d'endettement lorsque les économies fiscales liées à l'endettement égalisent la valeur des coûts de faillite. Cependant, Opler & Titman (1996), Fama & French (1997) ainsi que Carpentier & Suret (1999) sont conscients qu'il existe de nombreux écarts entre les ratios-cibles d'endettement et les ratios réels d'endettement. Ces écarts périodiques naissent de l'existence de différences entre les besoins en financement et les sources de financement. D'après Carpentier & Suret (1999), les entreprises tentent par la suite de revenir à leur ratio-cible d'endettement. À cet effet, ils introduisent une variable d'écart entre le ratio d'endettement observé à un moment t et le ratio-cible à ce même moment t . Ainsi, le retour au ratio-cible d'endettement devrait s'avérer aisé et rapide pour des entreprises sous-endettées (c'est-à-dire des entreprises dont le ratio observé d'endettement est inférieur à leur ratio-cible) étant donné que l'endettement est une source de financement moins soumise à l'asymétrie informationnelle que l'émission d'action. Par contre, ce sera plus difficile pour les entreprises surendettées, étant donné que pour

retrouver leur ratio-cible d'endettement, ces entreprises devront soit s'autofinancer (ce qui n'est pas toujours possible), soit émettre de nouvelles actions (ce qui, pour rappel, représente le moyen de financement le plus soumis à l'asymétrie informationnelle).

L'impact de la rentabilité et de la profitabilité sur la structure financière des entreprises est assez ambigu car souvent ces deux notions se confondent. Plus une entreprise est rentable, plus elle sera capable de s'autofinancer et par conséquent, moins elle se recourra à l'endettement.

II. FORMULATION DES HYPOTHESES

1- FORMULATION DE L'HYPOTHESE (H1)

L'un des objectifs du diagnostic financier est de procéder à l'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise. Plusieurs recherches ont été menées concernant le lien équilibre financier/financement interne (FRN, BFR etc.). Pour élise COHEN (2001), l'équilibre financier est atteint lorsque la totalité des emplois stables est financé par les ressources durables.

H. KOULAYOM (1997) en mettant des recherches sur la relation de l'équilibre financier et la trésorerie d'une entreprise camerounaise dans un contexte sans marché financier, a pu énoncer que « le maintien de l'équilibre financier passe par la détention d'un niveau de trésorerie suffisant pour ajuster la structure à terme de ressources à la maturité des emplois car une firme qui cherche à atteindre l'équilibre financier utilise toujours, en dernier ressort, sa trésorerie pour ajuster les besoins de financement issus de l'exercice de ses activités ». C'est au regard de ce contexte que nous avons émis notre première hypothèse ci-dessous :

H1 : « le déséquilibre financier est dû à la fragilité la structure financière de l'IBP Sarl »

2- FORMULATION DE L'HYPOTHESE (H2)

Selon Finet (2001), l'octroi de la dette résulte des difficultés subies par l'entreprise, il devient un élément de sa fragilisation des performances d'exploitation, de son capital comme de sa réputation. Opler et Titman (1994) estiment de leur côté que la dette est un facteur de détresse financière, susceptible de mettre en danger la survie de l'entreprise. Notre deuxième hypothèse s'inscrivant dans ce cadre est :

H2 : « la politique de financement de l'IBP ne favorise pas une bonne rentabilité commerciale, économique et financière de la société »

PARAGRAPHE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE

La méthodologie de recherche indique les démarches à entreprendre, la méthode de collecte et celle de traitement des données recueillies en vue de gérer les résultats qui permettront d'atteindre les objectifs fixés et de valider les hypothèses formulées.

I. STRATEGIE DE COLLECTE DES DONNEES

A. Sources documentaires externes

Elles constituent la documentation disponible dans les bibliothèques universitaires ayant des sens d'intérêt commun avec le thème de notre étude. Ainsi nous avons pu faire la synthèse des études antérieures réalisées par divers auteurs. La documentation de base est constituée des mémoires, des livres et autres ouvrages ayant abordé de près ou de loin, les aspects de notre étude. Elles nous permettent de comparer les points de vue des différents auteurs et de mieux appréhender les outils nécessaires pour la réalisation de notre travail.

B. Sources documentaires

Elles sont au nombre de deux :

1) Les informations comptables

Il s'agit des états financiers notamment, les Bilans et les comptes de résultats. L'analyse de ces états s'attache à établir le diagnostic financier de la structure. Les différents travaux effectués dans ce cadre visent à étudier l'évolution de l'activité par comparaisons interannuelles et à confronter les résultats à la situation normale.

2) Les entretiens

Ils sont réalisés auprès des responsables à divers niveaux impliqués dans la gestion de l'IBP SARL. Ils nous ont permis de faire des rapprochements entre les pratiques et les théories relatées dans les manuels de procédure. Aussi sommes-nous imprégnés des réalités du cadre et du milieu de travail. Aux nombres des responsables on peut citer :

- ✓ le chef comptable et chargé des ressources humaines
- ✓ le contrôleur général
- ✓ le chef service de production
- ✓ le chef service qualité

II. OUTILS D'ANALYSE DES DONNEES ET MOYENS DE VERIFICATION

A- OUTILS D'ANALYSE DES DONNEES

Les outils d'analyse de données utilisées dans notre étude sont le bilan financier, le compte de résultat financier, le TAFIRE, le ratio, le modèle de FITREX, l'ETOG et l'ETOIF.

1- Le bilan

Le bilan est un tableau relevant en signe monétaire la valeur du patrimoine d'une entreprise ainsi que ses créances en un moment donné. Le bilan est formé de deux parties qu'il convient de présenter brièvement.

- L'actif ou la partie gauche reprenant les postes du bilan qui représentent les biens et les avoirs (patrimoine) de l'entreprise. On les appelle aussi des emplois. Les postes d'actifs sont rangés au bilan suivant l'ordre de liquidité croissante. L'actif se subdivise en deux grandes masses à savoir les valeurs immobilisées ou les actifs permanents ainsi que les actifs circulants ou cycliques.

- Le passif ou la partie droite est composé des ressources disponibles pour financer les actifs. Ces ressources sont composées des capitaux permanents et des exigibles en court terme qui sont des dettes de l'entreprise envers l'extérieur remboursables à moins d'une année.

Notons cependant que pour faciliter les opérations du diagnostic financier, il est utile de condenser le bilan en regroupant par grandes rubriques et selon leur nature les différents comptes du bilan afin de permettre une visualisation des éléments de comparaison de deux ou plusieurs bilans qui se succèdent.

2- Le compte de résultat

Le compte de résultat est un document dans lequel les produits et charges d'une entreprise intervenus au cours d'un exercice sont enregistrés. Il fait apparaître le bénéfice ou la perte de l'exercice sans description.

Le plan des comptes et états financiers du système comptable OHADA présente une analyse de la formation du résultat et de sa répartition au travers des flux de production, et de charge. Le compte de résultat fait donc apparaître les SIG.

Les SIG permettent d'affiner l'analyse de la formation du résultat net, de mesurer l'évolution des postes et des performances, et de situer l'entreprise par rapport à son passé et par rapport à ses concurrentes. Il s'agit de la marge brute, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat des activités ordinaires, le résultat hors activités ordinaires et enfin le résultat net.

3- Le TAFIRE

Le tableau financier des ressources et des emplois est un tableau expliquant les variations du patrimoine de l'entreprise au cours de la période de référence. Il est établi à partir de la confrontation de deux exercices successifs. Ce tableau met en exergue les emplois créés au cours de la période (selon leur nature c'est-à-dire à long et moyen terme ou court terme) ainsi que les ressources constituées au cours de la période pour financer ces actifs (ressources à long et moyen terme et ressources à court terme).

Ce tableau a pour objectif de mettre en évidence l'autonomie de chaque exercice de façon à ce que cet exercice génère les ressources de financements suffisants pour subvenir à ses besoins.

4- Le ratio

Défini comme le rapport entre deux grandeurs des données du bilan ou de compte de résultat, il mesure de façon synthétique les performances des décisions d'investissement, de financement et les principaux traits de la structure financière. Il est un outil de mesure et de contrôle de l'évolution dans l'espace et dans le temps d'un phénomène étudié en analyse financière.

5- Le modèle de FITREX

Le FITREX est défini par son auteur (J. GUILLOU, 1981) comme une sorte d'Excédent de Trésorerie d'Exploitation (ETE). Ce n'est pas cette définition qui est important mais l'application de FITREX. D'après l'auteur, « ce solde doit couvrir les charges financières d'intérêt et les impôts, au risque de voir à long terme l'entreprise périlclitée. On a là un critère bancaire : FITREX supérieur au charges financières + Impôt sur les bénéfices. »
A. CHEVALIER et G. RICHOUX (1989) définissent le FITREX après charges financières.
Ceci équivaut à : FITREX sup à 0.

Par conséquent, le modèle de tableau de flux fondé sur l'endettement exige qu'une entreprise est réputée saine financièrement si : $FITREX \text{ SUP } \dot{=} 0$ avec $FITREX = CAFG - \text{Var. BFR} - \text{Dividende}$

B- MOYEN DE VALIDATION DES HYPOTHESES

Il s'agit de présenter les analyses effectuées pour vérifier la justesse de nos hypothèses de recherche.

➤ Critère de validation de l'hypothèse n°1

Pour tester l'hypothèse n°1 qui stipule que « le déséquilibre financier est dû à la fragilité de la structure financière de l'IBP », nous avons fait recours à la méthode statique qui consiste à évaluer le FRN, le BFR et la TN dans le temps. Ainsi nous nous sommes servis du bilan financier établi à partir du bilan comptable. Afin d'obtenir une meilleure précision dans nos résultats, nous avons jugé utile de compléter cette première analyse classique par le calcul des principaux ratios d'équilibre financier (ratio de capacité d'endettement et ration d'autonomie financière)

Tableaux n°1 : Critère de validation de l'hypothèse n°1

HYPOTHESE	INDICATEURS DE MESURE	NORMES DE VALIDATION
H1: le déséquilibre financier est dû à la fragilité de la structure financière de l'IBP	FRN, BFR, TN, RCE, RAF	FRNG < BFR; TN < 0 ; RCE < 1 RAF < 1

Source : nous-mêmes à partir de nos investigations

➤ **Critère de validation de l'hypothèse n°2**

« La politique de financement de l'IBP ne favorise pas une bonne rentabilité commerciale, économique et financière de la société ».

En nous ramenant aux hypothèses des travaux de ZELEM M, on voit que la rentabilité est l'indicateur par excellence de mesure de performance d'une entreprise. Ainsi pour vérifier cette hypothèse, il s'agira d'étudier en plus du bilan financier les comptes de résultat de l'IBP SARL au cours des trois dernières années après les avoir reclassé, restructuré et regroupé afin de faire ressortir les éventuels dysfonctionnements qui minent son activité. Pour avoir plus de précision, nous avons calculé quelques principaux ratios tels que les ratios de liquidité et de solvabilité générale (RLG, RLR, RLI et RSG) ; ROI, ROE, ROS, RAF.

Tableau n°2 : Critère de validation de l'hypothèse 2

HYPOTHESE	INDICATEURS DE MESURE	NORMES DE VALIDATION
La politique de financement de l'IBP ne favorise pas une bonne rentabilité commerciale, économique et financière de la société	RLG, RLR, RLI, ROI, ROE, ROS, RAF.	(RLG, RLR, RLI, RSG) >1 ; RAF>0,5 ROI ; ROE; ROS sont mauvais.

Source : nous-mêmes à partir de nos investigations

LIMITES DU TRAVAIL

Les limites de notre étude sont liées à la fiabilité des informations reçues. Ainsi notre étude demeure dépendante des informations que nous avons reçues. Notre étude ne couvre que trois ans alors les causes des dysfonctionnements révélés peuvent être de plus de trois ans. De plus, la non existence d'une centrale des données liées aux entreprises évoluant dans le même secteur que IBP Sarl, fait que les conclusions que nous avons tirées sur les indicateurs sont limités, car nous n'avons pas de normes sectorielles auxquelles nous pourrions nous référer.

CHAPITRE III :
PRESENTATION DES
RESULTATS, ANALYSE ET
IMPLICATION MANAGERIALES

SECTION 1 : ANALYSE DES ETATS FINANCIERS ET DES RISQUES FINANCIERS

Cette section est abordée en deux grands paragraphes : l'analyse des états financiers et l'analyse des risques de défaillance de la société.

PARAGRAPHE 1 : ANALYSE DES ETATS FINANCIERS

Après avoir présenté les différents retraitements, nous nous sommes intéressés aux principaux indicateurs permettant d'analyser l'activité de la société ainsi que les résultats.

I. ANALYSES EN TENDANCE DES COMPTES DE RESULTATS

1- Présentation des comptes annuels de la période d'étude

Dans le but de faciliter notre analyse, nous avons repris les comptes de résultats des exercices de 2013 à 2015 en mettant en exergue les soldes significatifs de gestion comme le recommande le plan des comptes et états financiers du système comptable OHADA (SYSCOHADA).

Tableau 3 : Compte de résultat (Voir annexes)

Le tableau ci-dessus montre que les résultats nets de la société IBP sont positifs sur les 3ans d'étude mais évoluent en dent de scie sur la période, ce qui prouve l'instabilité des affaires de l'IBP SARL.

Tableau n°4 : Evolution de la performance de la société 2013 2015

ELEMENTS	FORMULES	2013	2014	2015
Marge brute sur chiffre d'affaires	EBE/CA	0,16	0,17	0,15
Marge nette sur chiffre d'affaires	RN/CA	0,04	(0,028)	0,038
Rentabilité économique (ROI)	EBIT/TA	0,06	0,05	0,09
Rentabilité financière(ROE)	RN/FP	0,15	(0,09)	0,15

Effet de levier financier	ROE-ROI (1-T)	0,109	(0,123)	0,089
Rentabilité sociale	CP/VA	1,08	1,26	1,32

Source : réalisé par nous-mêmes sur la base des données issues des états financiers

- Performance commerciale

La marge brute sur CA évolue en dent de scie sur notre période d'étude. Il en est de même pour la marge nette sur CA. Cela signifie que l'entreprise à une structure d'exploitation qui risque plus ou moins à une échéance donnée de la mettre en péril car ce dernier est instable. De plus en confrontant les marges brutes et nettes sur chiffres d'affaires nous dégageons une marge moyenne de (-0,11) ce qui montre l'influence de la politique de financement sur le résultat.

- Performance économique

On remarque que les ratios de rentabilité économique de l'activité évoluent en dans de scie positivement et sont très proche de zéro. Ce niveau de ROI dénote d'un faible EBIT. Le taux de rentabilité moyen de l'IBP SARL sur nos année d'étude est de (0,07) ; ce qui la rend vulnérable sur le marché financier. Nous pouvons conclure que l'IBP SARL n'est pas économiquement rentable.

- Performance financière

La rentabilité financière de l'IBP SARL a été positive en 2013 et 2015 mais négative en 2014. De même sa valeur moyenne est aussi de (0,07). Ce qui veut dire une unité monétaire des capitaux propres en moyenne rapporte 0,07 unité monétaire du résultat net. Nous pouvons alors conclure que l'IBP SARL est financièrement instable. Cela constitue une contre-performance.

L'effet de levier financier a décru sur notre période d'étude (négatif en 2014) avec une valeur moyenne de (0,0766) positif. Ceci étant, une élévation du RAF diminue la rentabilité des capitaux empruntés (charges financière) par rapport à l'EBE.

2- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)

L'EBE est ce qui reste de la valeur ajoutée après règlement des charges de personnel et des prélèvements obligatoires payés ; il est donc la ressource qu'obtient l'entreprise du seul fait de ses opérations d'exploitation. En effet, l'EBE est indépendant du mode de financement, d'amortissement, de résultat hors exploitation et de l'impôt sur le bénéfice. Il ne dépend que des opérations de production et de commercialisation et de ce fait constitue un bon critère de la performance de l'entreprise. La confrontation de l'EBE à d'autres grandeurs permet de fournir quelques explications sur la gestion de l'activité.

- **Evolution rapport EBE et valeur ajoutée**

Rapporté à la valeur ajoutée, l'EBE est un indicateur extrêmement précieux de la marge de manœuvre dont dispose l'entreprise pour assurer son développement :

INDICATEUR DE CROISSANCE= EBE / VALEUR AJOUTEE

- **Evolution du rapport EBE et frais financiers**

C'est un ratio qui permet de distinguer le plus aisément possible les entreprises menacées de défaillance de celles qui sont saines. Il indique ainsi la part de revenu issue de l'exploitation qui sert à rémunérer les capitaux empruntés.

INDICATEUR DE DEFAILLANCE= EBE/FRAIS FINANCIERS

Tableau n°5 : Indicateur de croissance et de défaillance

	Formule	2013	2014	2015
Indicateur de croissance	EBE/VA	0,67	0,68	0,73
Indicateur de défaillance	EBE/FF	14,95	4.57	3,89

Source : réalisé par nous-même sur la base des données issus des comptes de résultats

- **Indicateur de croissance**

Il ressort de ce tableau, une croissance faiblement positive sur toute la période d'étude. Ceci signifie que l'IBP SARL ne dispose pas assez de marge de manœuvre pour assurer son développement.

- **Indicateur de défaillance**

On note une indétermination d'indicateur de défaillance sur toute la période puisqu'il n'existe pas de charges financières liées à long terme qui n'aient été enregistrées sur cette période. L'analyse de défaillance de la société est réservée pour point plus loin dans notre développement.

II. ANALYSE EN TENDANCE DES BILANS

Le bilan comptable ne répond pas aux objectifs des financiers, il présente quelques lacunes :

- Il ne prend pas en considération certains éléments ayant une valeur économique à l'instar des ressources humaines.

- L'augmentation de la valeur des immobilisations n'est généralement pas prise en compte pour calculer les amortissements du bilan comptable.

1. RETRAITEMENT DU BILAN

Pour répondre aux aspirations du diagnostic financier, le bilan comptable doit subir des retraitements, Dans le cas pratique de la société IBP Sarl, les retraitements menés au niveau des bilans comptables concernent les postes suivants : actifs, passifs

1.1. REDRESSEMENT DES ACTIFS

Vu l'absence des informations sur les valeurs réelles, les immobilisations sont prises à leur valeur nette comptable (on suppose que la valeur nette comptable est égale à la valeur vénale). Les charges immobilisées, les écarts de conversion actifs n'existent pas donc les éléments du bilan comptable correspondent à ceux du bilan financier.

1.2. REDRESSEMENT DES PASSIFS

Les capitaux propres comprennent les diverses catégories du capital, les réserves, les reports a nouveaux et enfin les résultats non répartis.

Tableau n°6 : Bilan financier condensé

ACTIFS	2013		2014		2015	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AI	1.069.828.983	32	1.099.447.256	28	1.234.119.874	40
AC	1.892.949.105	56	2.830.158.330	72	1.803.325.867	59
TA	391.803.957	12	5.498.837	0	15.036.697	01
TOTAL	3.354.582.045	100	3.935.104.423	100	3.052.482.438	100

PASSIFS	2013		2014		2015	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
RS	1.758.548.478	52	1.645.262.703	42	2.064.937.117	68
PC	1.294.992.697	39	1.093.787.045	28	825.405.314	27
TP	301.040.870	9	1.196.054.675	30	162.190.007	05
TOTAL	3.354.582.045	100	3.935.104.423	100	3.052.482.438	100

Source : Réalisé par nous - même sur la base des données issues des états financiers

A travers le tableau ci-dessus, on remarque que le total actif est constitué essentiellement de l'actif circulant soient (56%) en 2013 ; (72%) en 2014 et (59%) en 2015.

En ce qui concerne le passif du bilan, il est dominé par les ressources stables soient (52%) en 2013 ; (42%) en 2014 et (68%) en 2015. Cette situation montre en quelque sorte que l'IBP SARL est financièrement instable.

2. ANALYSE DES RATIOS DE STRUCTURE FINANCIERE

Ils rendent compte de la situation financière de l'entreprise et concernent la structure de financement du passif et de l'actif.

2.1. RATIO DE STRUCTURE PASSIF

Ces ratios nous permettent de dégager la structure de financement de l'IBP, en mettant un accent particulier sur sa stabilité et son degré d'autonomie financière.

Le ratio d'autonomie financière (RAF) permet de mesurer la part des capitaux propres dans les ressources durables et par la suite d'apprécier l'autonomie financière de l'entreprise. Il doit être supérieur à l'unité (1).

$$\text{RAF} = \text{CAPITAUX PROPRES} / \text{CAPITAUX ETRANGERS}$$

Le ratio de financement permanent (RFP) mesure la couverture des emplois stables par les ressources stables. Ce ratio doit être supérieur à l'unité (1) pour traduire l'équilibre financier de l'entreprise.

$$\text{RFP} = \text{RESSOURCES STABLES} / \text{ACTIFS IMMOBILISES}$$

Tableau n°7 : Ratio de structure du passif 2013 – 2015

	Formule	2013	2014	2015	Moyenne
Ratio de financement permanent	RS/AI	1,6437	1,4964	1,6732	1,6044
Ratio d'équilibre financier	RS/ (AI+BFR)	1,0544	0,5802	0,9334	0,856
Ratio d'autonomie financière	CAPRO/CE	0,38	0,33	0,25	0,32
Ratio d'endettement	CE/TP	0,75	0,52	0,68	0,65

Source : Réalisé par nous - même sur la base des données issues des états financiers

➤ Ratio d'autonomie financière

La valeur prise par ce ratio évolue en dents de scie sur toute la période et est inférieur à l'unité. L'autofinancement d'une entreprise se mesure à sa capacité à prendre des décisions financières ou stratégiques sans se référer nécessairement à la volonté de ses créanciers. Par conséquent, l'IBP SARL ne jouit pas d'une autonomie financière.

➤ Ratio de financement permanent

D'une valeur moyenne (1,60) et supérieur à l'unité durant toute la période d'étude, ce ratios évolue en dent de scie et positivement. Ce qui montre que la règle d'équilibre minimum est

respecté. Cela signifie que l'entreprise dégage une marge de sécurité qu'elle peut utiliser pour financer son actif circulant. En somme l'IBP SARL est financièrement saine et donc financièrement équilibré.

2.2. RATIO DE STRUCTURE D'ACTIF

Ils analysent principalement les grandes masses de l'actif du bilan .Le ratio d'importance des actifs fixes exprime le poids des capitaux fixes dans le patrimoine de l'entreprise et renseigne sur la politique d'investissement de long durée. Il doit être inférieur ou égal à (0,5) pour une entreprise de prestation.

RATIO D'IMPORTANCE DES ACTIFS FIXES = ACTIFS FIXES / TOTAL ACTIF

Tableau n°8 : Ratio de structure de l'actif 2013-2015

	Formule	2013	2014	2015	Moyenne
Ratio d'importance des actifs fixes	AI/TA	0,3189	0,2794	0,4043	0,3342

Source : réalisé par nous-mêmes sur la base des données issus des états financiers

➤ Ratio de l'importance des actifs fixes

L'analyse de ce ratio est analogue à celle faite au niveau du bilan financier condensé notamment par rapport à la part relative des actifs circulant dans le total Actif. Notons tout simplement que c'est un bon signe que la valeur moyenne de ce ratio soit inférieure à (0,5).

3. ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER ET DE L'ENDETTEMENT GLOBAL

La règle de l'équilibre financier maximum est que les emplois stables doivent être financés par les ressources stables. Un déséquilibre financier à ce niveau, peut avoir des répercussions sur la situation de trésorerie de l'entreprise. Trois agrégats permettent de vérifier si ce principe est respecté et d'apprécier la situation de l'entreprise. Il s'agit du fonds de Roulement Net (FRN), du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et de la Trésorerie Nette (TN).

3.1. ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER

Tableau n°9 : Agrégats d'équilibre financier(en 10 milliers FCFA)

	2013	2014	2015
Actif Immobilisé (A)	1.069.828.983	1.099.447.256	1.234.119.874
Actif Circulant (B)	1.892.949.105	2.830.158.330	1.803.325.867
Trésorerie Actif (C)	391.803.957	5.498.837	15.036.697
Ressources Stables (D)	1.758.548.478	1.645.262.703	2.064.937.117
Passif Circulant (E)	1.294.992.697	1.093.787.045	825.405.314
Trésorerie Passif (F)	301.040.870	1.196.054.675	162.190.007
FRN (D-A)	688.719.495	545.815.447	830.817.243
BFR (B-E)	597.956.408	1.736.371.285	977.920.553
TN (C-F)	90.763.087	(1.190.555.838)	(147.103.310)

Source : réalisé par nous - mêmes sur la base des données issues des états financiers.

❖ Le fond de roulement net (FRN)

Le FRN est positif sur toute la période de l'étude en évoluant en dent de scie. Ce qui signifie le principe d'équilibre minimum est respecté

❖ Le besoins en fond de roulement net (BFR)

Le BFR est aussi positif sur toute la période d'étude et évolue en dent de scie. Conséquence la société dégage un déficit de financement interne.

❖ Trésorerie nette (TN)

On ne constate que l'entreprise IBP SARL a une trésorerie positive en 2013 et négative en 2014 et en 2015. Cela signifie que l'entreprise est à court de liquidité à cause de l'importance des BFR.

3.2. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT GLOBAL

On entend par endettement global, l'ensemble des dettes d'une entreprise, c'est-à-dire les capitaux étrangers (dettes financières et dettes d'exploitation).

3.2.1. APPRECIATION DE LA CAFG

Elie COHEN (2001), définit la capacité de remboursement comme une évaluation comptable du cash-flow net, ou surplus monétaire potentiel dégagé par l'entreprise au cours d'un exercice donné, c'est-à-dire ce qui restera lorsque tous les produits de la période qui doivent entraîner une rentrée de fonds auront été encaissés et lorsque toutes les charges devant entraîner une sortie de trésorerie auront été décaissées. Elle est calculée de deux manières :

❖ MODELE ADDICTIF

CAFG = (Résultat net de l'exercice + Dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice + Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés) – (Produits de cessions des éléments d'actif + Reprises sur amortissements et provisions + Quote-part de subventions d'équipement virée au compte de résultat).

❖ MODELE SOUSTRACTIF

CAFG = (EBE + Transfert de charges + Autres produits d'exploitation + ou – Quote-part de résultat sur opérations faites en commun + Produits Financiers) – (Charges Financières + Autres charges d'exploitation + Produits exceptionnels sauf produits des cessions d'immobilisation + Participation des travailleurs + Impôts sur les bénéfices).

3.2.2. PRESENTATION DU CAFG PAR LA METHODE SOUSTRACTIF

Tableau n°10 : Evaluation de la CAFG par la méthode descendante

	2013	2014	2015	Moyenne
EBE	384.618.929	369.797.105	440.792.359	298.402.798J
Revenus financiers	4.718.208	13.442.223	10.160.432	9.440.288
Produits H.A.O	924.288	96.075	1.183.227	734.530
Frais financiers	25.730.855	82.215.672	113.404.480	73.783.669

Charges H.A.O.	100.361	1.949.029	371.693	2.421.083
Impôt sur le résultat	93.677.903	61.110.683	39.058.000	64.615.529
CAFG	270.752.306	238.060.019	299.301.845	269.371.390

Source : réalisé par nous-mêmes sur la base des données du compte de résultats

Il ressort de ce tableau que la CAFG a suivi une trajectoire en dents de scie et est positive sur toute la période d'étude ; traduisant ainsi que l'IBP a une bonne situation financière.

3.2.3. RATIOS D'ENDETTEMENT

Il est composé des ratios de l'autonomie financière et de capacité de remboursement

$$\text{RAF} = \text{CAPITAUX PROPRES} / \text{ENDETTEMENT GLOBAL}$$

$$\text{RATIO DE CAPACITE DE REMBOURSEMENT} = \text{ENDETTEMENT GLOBAL} / \text{CAFG}$$

Tableau n°11 : Evolution des ratios d'endettement 2013-2015

	Formule	2013	2014	2015	Moyenne
RAF	CAPRO / TD	0,38	0,33	0,25	0,32
RCR	TD / CAFG	4,20	4,04	4,23	4,16

Source : réaliser par nous-même à partir des états financiers

❖ Ratio d'importance de l'endettement par rapport aux capitaux propres

L'IBP n'a pas une bonne autonomie financière, car les ratios sont inférieurs à l'unité soit 0,38 en 2013; 0,33 en 2014 et 0,25 en 2015.

❖ Ratio de capacité de remboursement

Ce ratio, dont la norme acceptée est de quatre au plus, n'a pas respecté la norme sur toute notre période d'étude, un endettement supplémentaire est obtenu qu'en offrant d'importantes garanties ou en acceptant que le prêteur exerce un contrôle sur la gestion de l'entreprise car la société a obtenu une moyenne de (4,16) supérieur à 4.

III. ANALYSE EN TENDANCE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

L'analyse statistique du bilan s'avère insuffisante pour traduire la qualité de l'équilibre du bilan. Cela explique le recours au second tableau du TAFIRE, pour mieux apprécier la politique d'investissement de l'entreprise ainsi que sa politique de financement.

Tableau n°12 : Evolution des flux de financement 2013-2015

	2013	2014	2015
Investissement brut	343.376.644	1.195.441.545	723.616.932
Désinvestissement	-	-	-
Investissement net	343.376.644	1.195.441.545	723.616.932
Variation du BFR	-275 209 076	-1 138 414 877	758 450 732
Emplois financier contraints	50.000.000	175.938.622	237.932.977
EMPLOIS TOTAUX A FINANCER (A)	668.585.720	2.509.795.044	961.549.909
Capacité d'autofinancement global (CAFG)	270.752.306	238.060.019	299.301.845
Financement par apports nouveaux	-	-	-
Financement par nouveaux emprunt	590.000.000	-	541.000.000
RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT (B)	860.752.306	238.060.019	840.301.845
EXCEDANT OU INSUFFISANCE DE TRESORERIE	1.308.750.790	1.281.318.925	1.043.452.528

Source : réalisé par nous-même sur la base des données issus des TAFIRES.

Le montant des emplois totaux à financer, évolue en dents de scie sur toute la période de l'étude. Les emplois totaux moyens à financer est de (1 379 976 891) F CFA. Ce qui signifie que l'IBP SARL a dégagé des ressources nettes de financement positive à cause de la variation du BFR positif, ce qui permet d'enregistrer un excédent de trésorerie moyens de (1.211.174.081) F CFA.

PARAGRAPHE 2: ANALYSE DES RISQUES DE LIQUIDITE, D'INSOLVABILITE ET DE DEFAILLANCE

I. ANALYSE DE LA LIQUIDITE ET DE LA SOLVABILITE

Tableau n°13 : Evolution des ratios traditionnels de liquidité

	Formule	2013	2014	2015
Liquidité générale	ACT/ DCT	1,43	1,24	1,84
Liquidité immédiate	VD/DCT	0,24	0,002	0,02
Liquidité réduite	(VR+VD) /DCT	0,93	0,50	0,61
Solvabilité générale	TA/CEtr	0,14	0,002	0,007

Source : réalisé par nous-mêmes sur la base des données des états financiers

❖ La liquidité générale

La liquidité générale, évolue en dents de scie sur toute la période de l'étude et en moyenne supérieur à 1.C'est à dire que les actifs à court terme garantissent une marge importante pour le paiement des passifs à court termes.

❖ La liquidité réduite

La liquidité réduite évolue en dents de scie et est inférieure à l'unité (1) sur toute la période, ce qui signifie que l'entreprise n'est pas en mesure de rembourser ses dettes à court terme en immobilisant la totalité de ses créanciers et de ses disponibilités. En réalité, ce ratio ne donne qu'une information partielle sur la liquidité.

❖ **La liquidité immédiate**

La liquidité immédiate, suivant la même trajectoire que le ratio précédent, est inférieure à l'unité (1) sur toute la période de l'étude et d'une valeur moyenne de (0,09). C'est-à-dire est juste en mesure de régler immédiatement les 9% des dettes à court terme si ses créanciers réclament leurs crédits, ce qui n'est pas du tout acceptable. Toutefois ce ratio présente les mêmes défauts que ses précédents, sa valeur n'a donc pas de signification réelle.

❖ **La solvabilité générale**

D'une valeur moyenne de (0,05), le ratio de solvabilité a évolué en dents de scie et est inférieur à l'unité sur toute la période d'étude et ne traduit donc pas une situation satisfaisante.

1. ANALYSE DE LA LIQUIDITE PAR LES FLUX DE TRESORERIE

Le montant de trésorerie calculé à partir des postes du bilan ne révèle rien de ses origines.

Ainsi il est nécessaire de procéder à une étude des différents aspects de la trésorerie, afin de mieux apprécier le risque de défaillance de l'entreprise.

Tableau n°14 : Evolution des soldes de trésorerie 2013-2015

	2013	2014	2015
+variation BFR	(275 209 076)	(1 138 414 877)	758 450 732
+EBE	384 618 929	369 797 105	440 792 359
ETE	659 828 005	(768 617 772)	1 199 243 091
+CAFG	270 752 306	238 060 019	299 301 845
+variation BFR	(275 209 076)	(1 138 414 877)	758 450 732
ETOG	(4 456 770)	(900 354 858)	1 057 752 577
Variation TN	(274 986 642)	1 190 555 838	(1 337 659 148)

-ETOG	4 456 770	900 354 858	1 057 752 577
ETOIF	(270 529 872)	290 200 980	279 906 571

Source : réalisé par nous-mêmes sur la base de données issues des comptes de résultats

❖ L'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE)

Déterminé sur la base préconisée par le SYSCOAHAADA, l'ETE est la trésorerie générée ou consommée au cours de l'exercice comptable, par la seule opération d'exploitation.

Il ressort de ce tableau que l'ETE positif en 2013, décroît dramatiquement à une valeur négative en 2014 avant une option croissante en 2015. Cela signifie que l'insuffisance d'exploitation de trésorerie enregistrée par la société en 2014 a consommée presque toute la trésorerie durant l'exercice 2015. Même si en moyenne l'ETE a été de (1 090 453 324) F CFA. Cette situation traduit une rentabilité insuffisante.

❖ L'excédent de trésorerie sur les opérations de gestion (ETOG)

L'ETOG relatif à un exercice comptable est la différence entre les produits de gestion encaissés au cours de cet exercice et les charges de gestion décaissées au cours de la même exercice.

On constate à partir de ce tableau que l'ETOG est en moyenne de (152 940 949) F CFA. Cela signifie que les opérations de gestions de l'IBP SARL n'ont pas généré assez de ressources liquides.

❖ L'excédent de trésorerie sur les opérations d'investissement et de financement (ETOIF)

L'ETOIF est négatif en 2013 mais positif dans les deux dernières années (2014-2015). En effet, après les opérations d'investissements et de financements, l'IBP SARL ne disposait que de (299 577 679) F CFA. Ce solde est faible pour une SARL ce qui traduit l'importance du poids de ces opérations sur la trésorerie de la société.

Globalement, en tenant compte de l'étude des différents aspects de la trésorerie, les ratios traditionnels de liquidité par les flux, l'IBP SARL court un risque non négligeable de liquidité car les soldes ne sont pas assez importants pour garantir une couverture et aussi ceux-ci ont atteint une valeur négative durant certaines années.

Mais pour répondre à la question de l'origine réelle de la trésorerie positive de l'IBP SARL, nous avons fait recours au ratio de FITREX pour analyser un autres aspect du risque de la non liquidité.

2.1. PRESENTATION DU FITREX

La formule du FITREX est donnée par relation ci-dessous :

$$\text{FITREX} = \text{CAFG} - \text{VAR.BFR} - \text{DIVIDENDE}$$

Tableau n°15 : tableau de FITREX de 2013 à 2015

	2013	2014	2015
CAF	270 752 306	238 060 019	299 301 845
VAR.BFR	(275 209 076)	(1 138 414 877)	758 450 732
dividendes	–	–	–
FITREX	(4 456 770)	(900 354 858)	1 057 752 577

Source : réalisé à partir des informations des états financiers.

L'analyse de ce tableau démontre clairement que le FITREX (indicateur de défaillance) évolue en dents de scie sur la période d'étude ; l'IBP SARL dont le FITREX moyen est de (152 940 949) F CFA est positif. Cela témoigne que l'IBP SARL est financièrement saine.

SECTION 2 : SYNTHÈSE DES ANALYSES, VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES ET IMPLICATIONS MANAGERIALES

Cette section permet d'une part de faire une synthèse des analyses et de vérifier les hypothèses et d'autre part, de formuler des suggestions et recommandations après avoir retracé les forces et faiblesses de l'entreprise en vue d'améliorer un tant soit peu les insuffisances observées.

PARAGRAPHE 1 : SYNTHÈSE DES ANALYSES ET VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES.

I. SYNTHÈSE DES ANALYSES SUR LE DIAGNOSTIC FINANCIER

1. ANALYSE DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

- l'actif du bilan de l'IBP est dominé par l'actif circulant en moyenne sur toute la période d'étude. Par contre son passif est dominé par les ressources stables ce qui induit une bonne couverture des charges.
- L'IBP ne jouit pas d'une autonomie financière car elle est financièrement saine donc elle est déséquilibrée financièrement. Ce déséquilibre a été confirmé par l'évolution du BFR qui est resté positif et supérieur au FRN sur la majeure partie de la période d'étude. De même les ratios d'équilibre financier sont inférieurs à l'unité.

2. ANALYSES DE L'ACTIVITÉ ET DE LA RENTABILITÉ

- L'IBP n'est pas commercialement rentable, sa rentabilité économique n'est pas satisfaisante et elle est financièrement instable.
- L'IBP a adopté une croissance à valeur positive et a disposé de marge de manœuvre juste à partir de 2013 pour assurer son développement.
- L'insuffisance brute dégagée est un signe de vulnérabilité pour l'entreprise et constitue donc un facteur d'accroissement de son risque de défaillance.

3. ANALYSES DE LA LIQUIDITÉ ET DE SOLVABILITÉ

- L'analyse des ratios de liquidité et de solvabilité a permis de constater que la société a dégagé assez de marges importantes de liquidité pour le paiement du passif à court terme et les créanciers de l'IBP ne jouissent pas d'une parfaite sécurité car le RSG est inférieur à l'unité sur notre d'étude.

En somme, l'IBP pourrait courir un risque de défaillance si rien n'est fait pour améliorer la situation de la société et garder une rentabilité positive commercialement, financièrement et économiquement pouvant générer assez de richesses.

II. VERIFICATION DES HYPOTHESES A L'ISSUE DES TRAVAUX

1. HYPOTHESE (H1)

L'analyse du bilan financier condensé ainsi que le calcul des trois agrégats de l'équilibre financier et de quelques ratios de structure financière, permettent de dégager les éléments ci-après :

- le FRN est inférieur au BFR à partir de 2014 et donc le dégagement d'une trésorerie négative sur la même période ;
- les ratios de capacité de remboursement et d'autonomie financière sont tous deux inférieurs à l'unité

Au vu de tout cela, nous constatons que les critères de validation de l'hypothèse sont réunis et par conséquent concluons que notre hypothèse (H1) selon laquelle «le déséquilibre financier est dû à la fragilité de la structure financière de l'IBP » est confirmée.

2. HYPOTHESE (H2)

Après évaluation des ratios de liquidité et de solvabilité générale, nous constatons que les RLI, RLG et RSG sont inférieurs à l'unité ce qui est conforme aux moyens de vérifications. De même après analyse des comptes de l'IBP sur nos trois d'étude, il ressort que la rentabilité économique et la rentabilité financière sont en moyenne de 0,07. Les marges brute et nette sur chiffres d'affaires sont respectivement de 0,16 et de 0,05 ce qui montre l'influence de la politique de financement sur la performance de la société. De plus l'effet de levier est positif en 2013 et en 2015 mais négatif en 2014.

D'où, notre hypothèse (H2) qui stipule « La politique de financement de l'IBP ne favorise pas une bonne rentabilité commerciale, économique et financière de la société» est bien confirmée.

I. IMPLICATIONS MANAGERIALES

1. PROPOSITION DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES

CONSTANCES

Après avoir analysé les différents points forts de la société et les problèmes auxquels elle fait face, des solutions possibles peuvent être proposées afin de remédier à ses faiblesses. Dans ce cadre, on peut citer quelques solutions qui peuvent être utiles pour résoudre des problèmes. Ces solutions sont les suivantes :

- L'IBP doit se maintenir sur le marché en en sauvegardant son indépendance, elle doit donc adopter une stratégie de suivi. Lorsqu'elle aura obtenu son indépendance financière, elle adoptera une stratégie de croissance, qui se réalise par une augmentation des parts dans les marchés déjà pénétrés ou par l'élargissement de la taille de l'entreprise ;
- Il est opportun pour les dirigeants de l'IBP d'appliquer le principe de direction par objectifs, puisque gérer, c'est d'abord donner les moyens de savoir, de comprendre puis d'orienter l'action vers les objectifs désignés, afin d'améliorer en permanence les performances. C'est une construction intellectuelle qui s'exerce dans le cadre d'une organisation et se met au service d'une stratégie. Il est donc finalisé en fonction d'objectifs précis qui doivent correspondre à la vision des évolutions à moyen et long terme et à la volonté de cheminement retenue pour l'organisation. Enfin, gérer c'est non seulement mettre en œuvre une procédure découlant logiquement des choix stratégiques, mais aussi engager des manœuvres stratégiques vis-à-vis de l'environnement. Il est impérieux que de nos jours, les objectifs ne soit plus déterminés par la hiérarchie.
- Il est important de procéder à une définition claire sans confusion des attributions. Ces dernières seront contenues dans un manuel de procédures élaborées par des spécialistes extérieurs permettant d'éviter toutes subjectivités relatives à l'humeur des responsables pouvant être chargés de son élaboration.
- Il n'y a pas de bonnes décisions sans bonnes informations. La décision sociale nécessite la réunion de trois éléments fondamentaux : une information, un ensemble de critères et une procédure, « l'art » du décideur. Toutes failles au niveau de l'un d'entre eux réduit la qualité de la décision. Le talon du décideur est une affaire d'intuition, d'expérience et d'imagination. L'information et les procédures ne se substituent pas au savoir-faire et à l'expérience de celui qui prend la

décision : elle en constitue simplement le catalyseur indispensable. L'information est onéreuse et fragile, il faut en mesurer le coût en voyant jusque où il est opportun de l'approfondir ou de la renouveler.

- La consolidation des capitaux propres par une augmentation de son capital en numéraire peut réduire le risque financier et diminuer les charges financières qui étaient trop élevées durant les trois dernières années.
- Il est primordial d'instaurer à tous les niveaux un contrôle de gestion visant à vérifier si tout se fait conformément, au manuel de procédure existant.

2. PROPOSITION DE SOLUTIONS

Au terme de cette recherche sur l'analyse de la situation financière de IBP Sarl nous souhaiterons attirer l'attention des dirigeants sur les observations faites dans ce travail et formuler quelques propositions de solutions à leur endroit tout en tenant compte des forces de l'entreprise.

➤ Au niveau de la gestion financière :

- Rechercher et utiliser de façon optimale les ressources stables ;
- Redynamiser la politique de recouvrement des créances en développant la vente au comptant et/ou en réduisant les délais clients ;
- Etudier les différents délais fournisseurs en vue d'y adapter une politique favorable;
- Maîtriser les charges de fonctionnement en les limitant afin d'augmenter les taux de marge brute d'exploitation.
- Placer l'excédent brut de trésorerie observé afin de bénéficier davantage de produits financiers
- Augmenter légèrement le taux de marge bénéficiaire dans le chiffre d'affaires afin d'améliorer quelque peu le niveau de rentabilité

➤ Au niveau de la gestion commerciale

- Mettre en place une force de vente de pointe avec un politique marketing efficace afin de donner une visibilité à IBP;
- Procéder à une étude marketing pour déterminer les attentes des clients

- Au niveau de la gestion des ressources humaines :
 - Recycler le personnel en organisant des ateliers de formation pour améliorer la qualité de la main d'œuvre
 - Motiver davantage le personnel afin d'accroître l'amélioration de leur prestation.

CONCLUSION

Au bout de notre travail de recherche, il importe de faire la revue des grandes lignes qui le composent et de présenter brièvement les résultats, auquel il a abouti.

Le choix de ce sujet a été motivé par le fait de confronter la théorie relative à la gestion financière, apprise au cours de notre formation académique, à la pratique sur le terrain. Il a été également pour nous, une occasion de rechercher les conditions de l'équilibre financier de IBP Sarl d'apprécier la solvabilité et de mesurer le niveau de rentabilité des capitaux investis afin d'établir un diagnostic sur sa situation actuelle.

Nous avons délimité notre sujet dans le domaine, dans le temps et dans l'espace. Dans le domaine, le sujet se limite à l'analyse financière, plus spécifiquement l'analyse de la structure financière, de la rentabilité et de la performance financière. Dans le temps, notre recherche s'étale sur une période de trois ans allant de 2013 à 2015. Dans l'espace, notre étude s'est focalisée sur notre structure d'accueil.

L'analyse de la situation financière de l'IBP, nous a permis de mettre en évidence son évolution structurelle, économique et financière. Ainsi, partant de nos observations, nous avons à partir des états financiers procédés à l'analyse de l'équilibre financier, de la solvabilité, de la rentabilité, de l'autofinancement et de quelques ratios significatifs pour apprécier ses performances, à travers son évolution dans le temps. Il ressort que IBP est financièrement peu rentable et que l'équilibre financier n'est pas respecté à cause de la fragilité de la structure financière.

Face à ces problèmes, nous nous sommes consacrés à l'élaboration d'un certain nombre de suggestions qui, loin d'être des panacées, méritent quand même une certaine attention.

Nous ne prétendons pas avoir étudié tous les aspects de l'analyse financière. Notre expérience encore limitée dans ce domaine en est la principale cause. C'est pourquoi nous souhaitons que les recherches ultérieures sur l'entreprise tiennent compte de la notion de gestion prévisionnelle dans la conduite des affaires.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Elie COHEN (2001), « Gestion financière de l'entreprise et développement financière », EDICEF, Paris ;
- BARREAU et J. DELANAYE (2001), « Élément de gestion financière », EDITION de l'université de Belgique ;
- Josette PEYRARD « Gestion financière international », Ed Vuibert, 1999;
- G. R. PERRY et S. FRANKLIN « Principe de management », Ed ECONOMIA, Paris 1985;
- P. LAUZER et R. FELLER (1989) « Contrôle de gestion et budget », 5^{ème} Ed, SIREN, 1989 ;
- MEYER J. « Le contrôle de gestion » 3^{ème} Ed, PUF, Paris ;
- BURLAND et DAYAN (1999) « Manuel de gestion » Ed Ellipses Marketing, Paris ;
- Jean-Pierre LAHILLE « Analyse financière », Ed Sirey, 2001 ;
- MARION A. (2001) « Analyse financière : Concepts et méthodes » Ed. Dunod, Paris ;
- ADJALLALA Paul et SEGLA Basile « Equilibre financier et mesure de la performance d'une entreprise publique à caractère social : cas de l'ONASA » FASEG 2014 ;
- SESSOU Arnaud et ASSEVI Wilfrid « Analyse de la situation financière d'une entreprise publique : cas de la SMTP » FASEG 2012.

ANNEXES

Annexe 1 : Compte de résultat**Tableau n° 3** : Compte de résultat exercice 2013 à 2015.

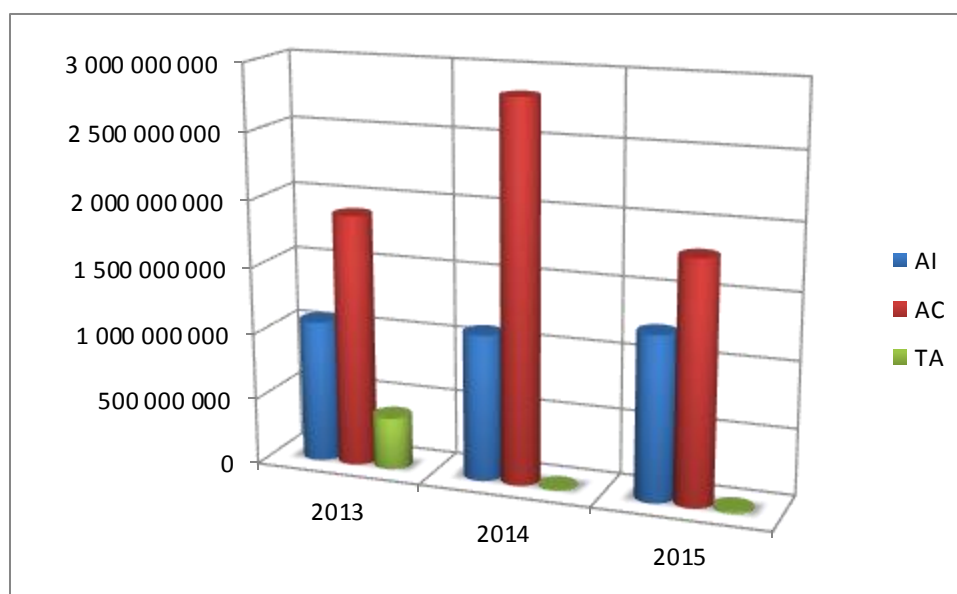
ELEMENTS	2013	2014	2015
Ventes de marchandises	-	-	-
Achat de marchandises	-	-	-
Variation de stocks	-	-	-
MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	-	-	-
Ventes de produits fabriqués	2.365.840.781	2.171.494.974	2.955.565.960
Production stockée	(31.317.715)	616.686.826	(243.531.557)
Achats des matières premières	1.452.749.123	1.951.451.725	1.324.148.465
Variation de stocks	(168.401.821)	(270.707.348)	217.592.545
MARGE BRUTE SUR MATIERE PREMIERE	1.050.175.764	1.107.437.423	1.170.293.393
MARGE BRUTE TOTAL	1.050.175.764	1.107.437.423	1.170.293.393
Produits accessoires	600.000	-	-
Autres achats	297.901.300	383.693.964	285.148.990
Transports	19.564.728	26.793.260	53.674.324
Services extérieur	115.908.701	119.884.478	186.711.809
Impôts et taxes	42.304.252	32.064.205	36.169.753
Autres charges	553.698	2.952.041	3.821.047
VALEURS AJOUTEE	574.543.085	542.049.475	604.767.470
Charges de personnel	(189.924.156)	(172.252.370)	(163.975.111)

EXCEDENT D'EXPLOITATION	BRUT	384.618.929	369.797.105	440.792.359
Dotation aux amortissements et provisions		(175.968.370)	(175.407.172)	(182.694.454)
RESULTAT D'EXPLOITATION		208.650.559	194.389.933	258.097.905
Produits financiers		4.718.208	13.442.223	10.160.432
Charges financières		(25.730.855)	(82.215.672)	(113.404.480)
RESULTAT FINANCIER		(21.012.647)	(68.773.449)	(103.244.048)
RESULTAT DES ACTIVITE ORDINAIRE		187.637.912	125.616.484	154.853.857
Produits hors activité ordinaire		924.288	96.075	1.183.227
Charge hors activité ordinaire		(100.361)	(1.949.029)	(371.693)
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRE		823.927	(1.852.954)	811.534
Impôt sur résultat		(93.677.903)	(61.110.683)	(39.058.000)
RESULTAT NET		94.783.936	(62.652.847)	116.607.391

Source : Nous-mêmes à partir des états financiers de 2013 à 2015.

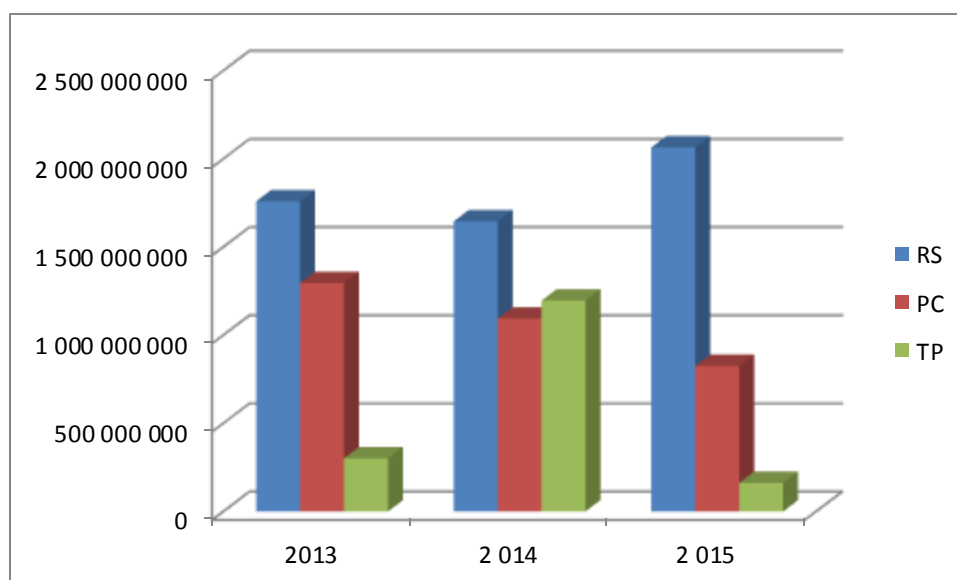
Annexe 2 : Graphique

Graphique 1 : Eléments de l'actif



Source : Nous-mêmes à partir des états financiers de 2013 à 2015.

Graphique 1 : Eléments du passif



Source : Nous-mêmes à partir des états financiers de 2013 à 2015.

Annexe 3 : Organigramme

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L'I.B.P.

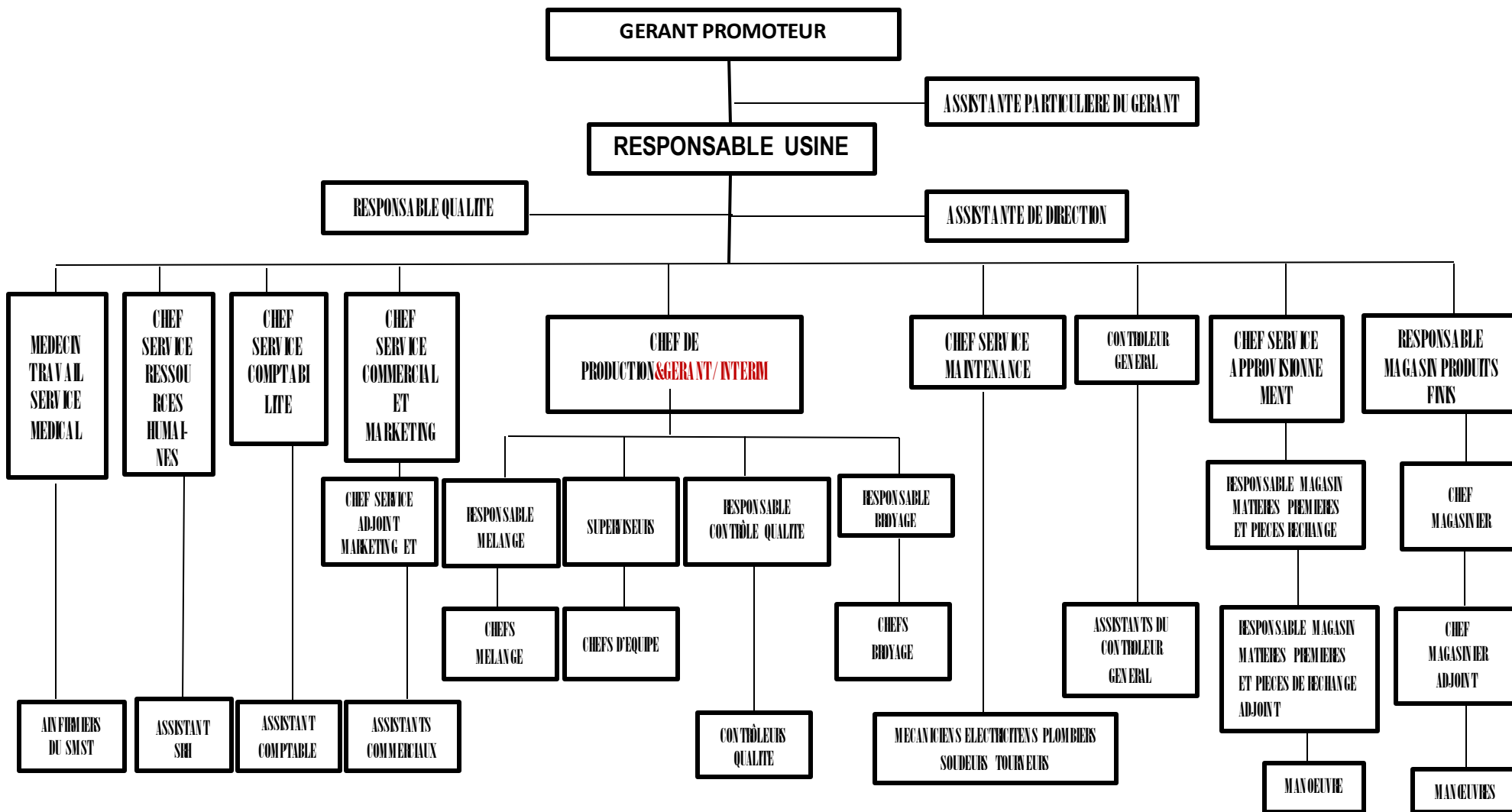


TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	ii
DEDICACE.....	iii
DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	viii
RESUME.....	ix
SECTION 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE	5
PARAGRAPHE 1 : PRESENTATION GENERALE DE L'IBP SARL	5
1. HISTORIQUE.....	5
2. MISSION.....	5
3. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	6
3.1. <i>Le Gérant</i>	6
3.2. <i>Le Responsable de l'Usine (RU)</i>	6
3.3. <i>Le Chef de production (CP)</i>	6
3.4. <i>Le Responsable Marketing et Actions Commerciales (RMC)</i>	6
3.5. <i>Le Responsable Qualité (RQ)</i>	6
3.6. <i>Le Responsable de la Comptabilité et des Ressources Humaines</i>	7
3.7. <i>Le Responsable Laboratoire de Contrôle Qualité (Chef Labo)</i>	7
3.8. <i>L'Assistante Particulière du Gérant</i>	7
3.9. <i>L'Assistante de Direction du RU</i>	7
3.10. <i>Le Contrôleur Général (CG)</i>	7
3.11. <i>Le Médecin de Travail</i>	7
3.12. <i>L'Infirmier</i>	8
I.....	L'ETUDE ENVIRONNEMENTALE 8
1. MICRO ENVIRONNEMENT	8
2. MACRO-ENVIRONNEMENT	9
II.....	DEROULEMENT DE STAGE ET ANALYSE SWOT 9
A.....	DEROULEMENT DE STAGE 9
1) TRAVAUX EFFECTUES.....	9
2) DIFFICULTES RENCONTREES	10
B.....	ANALYSE SWOT 10
1. ATOUTS DE LA SOCIETE	10
1.1. FORCES DE LA SOCIETE.....	10
1.2. OPPORTUNITES	10
2. HANDICAPS DE LA SOCIETE.....	11
2.1. FAIBLESSES DE LA SOCIETE.....	11

SECTION 1 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET INTERET DE L'ETUDE	13
PARAGRAPHE 1 : PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS	13
I PROBLEMATIQUE	13
II OBJECTIFS	14
1. OBJECTIF GENERAL	14
2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	14
PARAGRAPHE 2 : INTERET DE L'ETUDE	14
PARAGRAPHE 1 : REVUE DE LITTERATURE ET HYPOTHESES	15
I.....REVUE DE LITTERATURE	15
A. CLARIFICATION DES CONCEPTS	15
1. ANALYSE FINANCIERE	15
2. L'EQUILIBRE FINANCIER	16
3. SOLVABILITE	17
4. LIQUIDITE	17
5. GESTION	18
B. REVUE EMPIRIQUE DES AUTEURS	20
1. POINTS DES AUTEURS SUR LA NOTION DE PERFORMANCE	20
2. POINTS DES AUTEURS SUR LA DEFAILLANCE DES ENTREPRISES	21
3. POINTS DES AUTEURS SUR LA RELATION ENDETTEMENT ET RENTABILITE	23
4. POINTS DES AUTEURS SUR LA RELATION TAUX D'INVESTISSEMENT ET L'ENDETTEMENT	24
II.....FORMULATION DES HYPOTHESES	26
1- FORMULATION DE L'HYPOTHESE (H1)	26
2- FORMULATION DE L'HYPOTHESE (H2)	26
PARAGRAPHE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE	27
A. Sources documentaires externes	27
B. Sources documentaires	27
II..... OUTILS D'ANALYSE DES DONNEES ET MOYENS DE VERIFICATION	28
A- OUTILS D'ANALYSE DES DONNEES	28
1- Le bilan	28
2- Le compte de résultat	28
3- Le TAFIRE	29
4- Le ratio	29
5- Le modèle de FITREX	29
B- MOYEN DE VALIDATION DES HYPOTHESES	30
Tableaux n°1 : Critère de validation de l'hypothèse n°1	30
Tableau n°2 : Critère de validation de l'hypothèse 2	31
SECTION 1 : ANALYSE DES ETATS FINANCIERS ET DES RISQUES FINANCIERS	33
PARAGRAPHE 1 : ANALYSE DES ETATS FINANCIERS	33
I ANALYSES EN TENDANCE DES COMPTES DE RESULTATS	33
1- Présentation des comptes annuels de la période d'étude	33
Tableau n°4 : Evolution de la performance de la société 2013 2015	33
Tableau n°5 : Indicateur de croissance et de défaillance	35
1. RETRAITEMENT DUBILAN	36

TABLEAU N°6 : BILAN FINANCIER CONDENSE	37
2. ANALYSE DES RATIOS DE STRUCTURE FINANCIERE	37
2.1. RATIO DE STRUCTURE PASSIF	38
<i>Tableau n°7 : Ratio de structure du passif 2013 – 2015.....</i>	<i>38</i>
2.2. RATIO DE STRUCTURE D'ACTIF	39
<i>Tableau n°8 : Ratio de structure de l'actif 2013-2015.....</i>	<i>39</i>
3. ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER ET DE L'ENDETTEMENT GLOBAL	39
3.1. ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER	40
<i>Tableau n°9 : Agrégats d'équilibre financier(en 10 milliers FCFA).....</i>	<i>40</i>
3.2. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT GLOBAL	41
<i>Tableau n°10 : Evaluation de la CAFG par la méthode descendante.....</i>	<i>41</i>
<i>Tableau n°11 : Evolution des ratios d'endettement 2013-2015.....</i>	<i>42</i>
III ANALYSE EN TENDANCE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	43
TABLEAU N°12 : EVOLUTION DES FLUX DE FINANCEMENT 2013-2015.....	43
PARAGRAPHE 2: ANALYSE DES RISQUES DE LIQUIDITE, D'INSOLVABILITE ET DE DEFAILLANCE.....	44
I..... ANALYSE DE LA LIQUIDITE ET DE LA SOLVABILITE	44
TABLEAU N°13 : EVOLUTION DES RATIOS TRADITIONNELS DE LIQUIDITE.....	44
1. ANALYSE DE LA LIQUIDITE PAR LES FLUX DE TRESORERIE	45
TABLEAU N°14 : EVOLUTION DES SOLDES DE TRESORERIE 2013-2015	45
2.1. PRESENTATION DU FITREX	47
TABLEAU N°15 : TABLEAU DE FITREX DE 2013 A 2015	47
SECTION 2 : SYNTHESE DES ANALYSES, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET IMPLICATIONS MANAGERIALES.....	48
PARAGRAPHE 1 : SYNTHESE DES ANALYSES ET VERIFICATION DES HYPOTHESES.	48
I SYNTHESE DES ANALYSES SUR LE DIAGNOSTIC FINANCIER	48
1. ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER	48
2. ANALYSES DE L'ACTIVITE ET DE LA RENTABILITE.....	48
II VERIFICATION DES HYPOTHESES A L'ISSUE DES TRAVAUX	49
1. HYPOTHESE (H1).....	49
2. HYPOTHESE (H2).....	49
I..... IMPLICATIONS MANAGERIALES	50
1. PROPOSITION DESOLUTIONS AUX PROBLEMES CONSTACTES	50
2. PROPOSITION DESOLUTIONS	51
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	55
<i>Annexe 1 : Compte de résultat.....</i>	<i>a</i>
<i>Tableau n° 3 : Compte de résultat exercice 2013 à 2015.....</i>	<i>a</i>
TABLE DES MATIERES	5